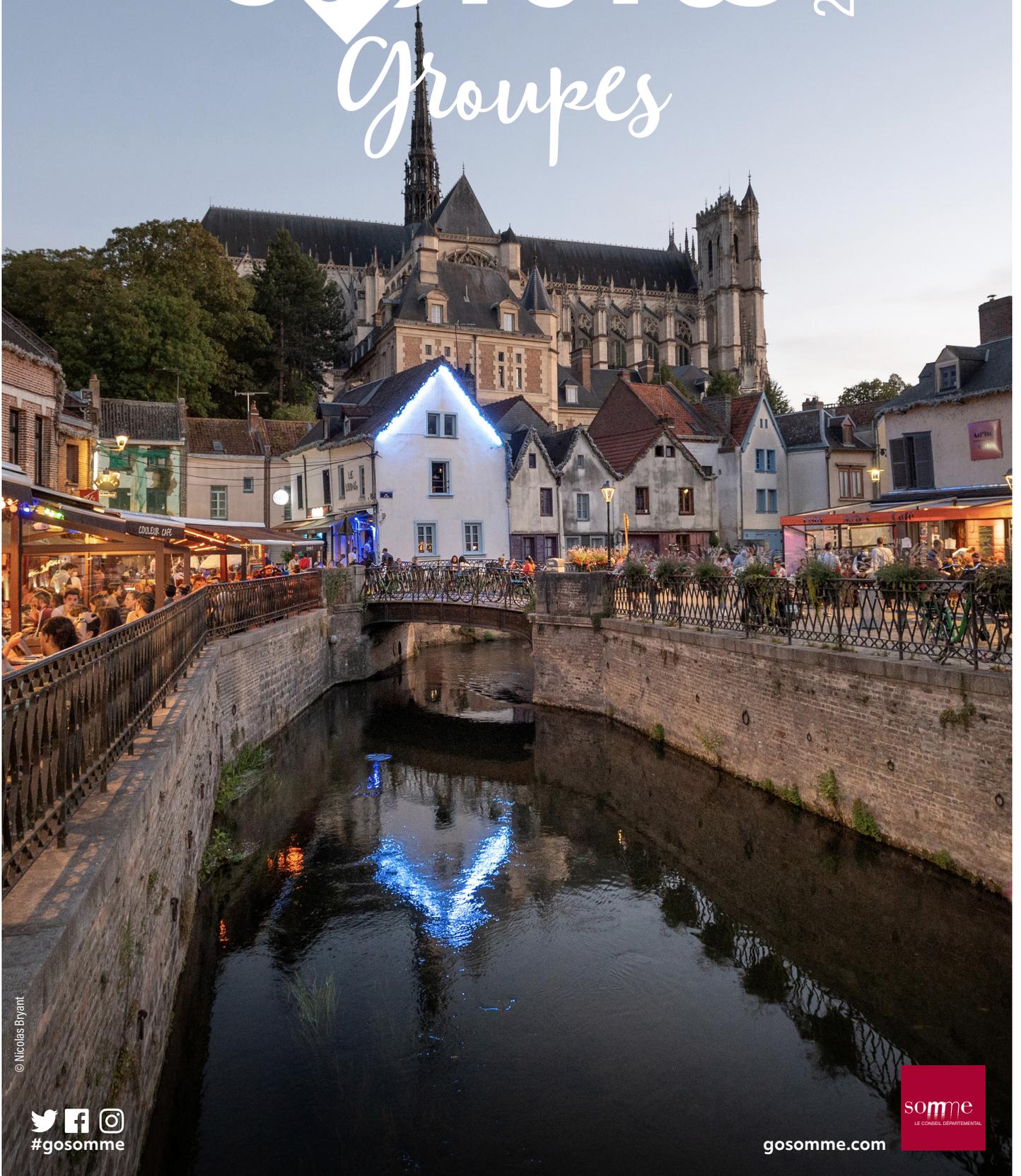


somme 2025

Groupes



© Nicolas Bryant



gosomme.com



Bienvenue aux groupes dans la Somme

Le service réservation de Somme Tourisme est votre partenaire privilégié pour vous aider dans votre projet de sortie ou de séjour pour groupes.

Consultez notre sélection de 31 excursions et séjours pour préparer votre prochain voyage dans la Somme

- Tous les programmes peuvent être combinés, modifiés ou complétés par d'autres visites.
- Les programmes proposés sont indicatifs et non contractuels. Les réservations sont en fonction de la disponibilité au moment de la demande.
- Certaines prestations peuvent être soumises à la météo, aux marées ou aux conditions de navigation.

Simplifiez vos démarches

- Un interlocuteur unique pour élaborer vos circuits et séjours selon vos attentes.
- Une équipe de professionnels de terrain qui vous assure une connaissance approfondie du département.
- Des prix négociés avec des fournisseurs sélectionnés.
- Un suivi personnalisé.

Les tarifs

- Les prix sont calculés sur la base d'un groupe de 30 personnes mais peuvent être proposés à des groupes plus ou moins importants (15 pers. minimum).
- La gratuité est accordée au conducteur. Une gratuité supplémentaire sera consentie au-delà de 30 payants (sauf exception).



Un site web dédié aux groupes



+ de 40 journées pour les groupes de 38€ à 67€.
Choisissez votre voyage en ligne !

Sommaire

3

- Baie de Somme
Côte Picarde -

9

- Amiens Amiénois -

17

- Vallée
de la Haute-Somme -

21

- Séjours -

Renseignements & coordonnées

SOMME TOURISME

Richard Gambier et Virginie Boudriaux
54 rue Saint-Fuscien - 80000 AMIENS

T. +33 (0)3 22 71 22 74 - F. +33 (0)3 22 71 22 69

groupes@somme-tourisme.com - somme-groupes.com

Nos bureaux sont ouverts toute l'année,
du lundi au vendredi :
de 9h30 à 12h30 et 13h30 à 17h00
(sauf vendredi 16h30).

56€
par personne



La baie de Somme en train à vapeur

Refuge de milliers d'oiseaux migrateurs, la baie de Somme, labellisée grand site de France, est un espace de découverte permanent aux paysages changeants et magiques. Voici une invitation à découvrir quelques-uns de ses secrets.

10h45 Balade à bord du **Chemin de Fer de la Baie de Somme** depuis Le Crotoy. A bord de ce véritable train à vapeur, vous cheminerez jusqu'à Saint-Valery-sur-Somme en effectuant le tour de la Baie de Somme sur le réseau dit des « bains de mer ».

12h30 Déjeuner à Saint-Valery-sur-Somme.

15h00 Visite **libre** de la **Maison de la baie de Somme à Lanchères** qui met en scène plus de 250 espèces d'oiseaux dans leur milieu naturel.

16h45 Temps libre pour flâner dans la charmante cité de **Saint-Valery-sur-Somme** ou faire quelques emplettes.

17h45 Fin de la journée.



Le prix comprend : la visite libre, le déjeuner boisson comprise, la promenade en train vapeur, la gratuité conducteur et un responsable du groupe base 50 payants.

Le prix ne comprend pas : le transport, l'assurance, l'accompagnement, le supplément +2€/pers pour le guidage à la Maison de la Baie.



Suggestion de menu

- Terrine de poisson sauce cocktail OU Flamiche picarde maison OU Pâté Picard
- Moules marinières frites (fin mai à octobre) OU Ficelle picarde maison et salade OU Escalope Normande OU Jambon sauce Madère OU Croustillant de la mer et ses tagliatelles de légumes
- Milliard aux poires OU Belle tarte normande et son caramel au beurre salé OU Moelleux au chocolat cœur fondant et sa crème anglaise
- 1/4 de vin par personne, eau, café

- **Circuit de 60 km d'Abbeville à Abbeville**
- **Validité du 15/03 au 16/11/25 sauf dimanche et jours fériés**
- **Certains horaires de train peuvent être en train diesel**



66€
par personne



54€50
par personne

Baie de Somme belle époque

Nous vous proposons de vivre un moment inoubliable sur le Réseau des Bains de Mer, en déjeunant à bord d'un authentique train du début du siècle dernier dans un cadre exceptionnel.

- 10h30** Temps libre pour flâner dans la charmante cité de **Saint-Valery-sur-Somme**.
- 11h30** Rendez-vous à la gare CFBS de Noyelles-sur-Mer.
- 12h00** Départ en train diesel : **voitures restaurant en bois de 1920**.
- 12h15** **Déjeuner à bord du train en fond de Baie.** (Service traiteur à l'assiette)
- 14h15** Le train repart vers Saint-Valery-sur-Somme pour une arrivée à 14h30.
- 15h00** Visite **libre de la Maison de la baie de Somme** et de l'Oiseau à Lanchères qui met en scène plus de 300 espèces d'oiseaux dans leur milieu naturel.
- 17h00** Fin de la journée.

Tous les jeudis à partir du 24 avril, mai (sauf ponts), juin, septembre et octobre 2025.
Minimum 35 personnes, maximum 130 personnes.

Suggestion de menu

- Kir au Cidre Brut ou Nectar de Rhubarbe (sans alcool)
- Arlequin de Saumon et Courgettes à la Fondue de Tomate OU Bavarois de Rouget au Jambon Cru et Mousseline d'Asperges OU Assiette de Charcuterie Fine à l'Espuma de Chèvre Frais OU Terrine d'Agneau infusé aux Herbes et Eclats de Noisette
- Carbonade de joue de boeuf à la blanche picarde OU Sauté de Porc au Miel, Ananas et Epices Tandoori OU PWaterzooi de Volaille, Sauce Blanche OU Pêche du Jour, Velouté de Soupe de Poisson et son accompagnement (légumes de saison)
- Gâteau Battu et sa Salade de Fruits OU Bohémienne de Fruits Caramélisés et Sabayon au Chocolat Blanc OU Brioche Perdue au Caramel Beurre Salé OU Tarte aux Fruits de Saison
- ¼ de Vin en Bouteille Blanc, Rosé, Rouge – Eau plate – Café

Le prix comprend : la visite libre, le déjeuner boisson comprise à bord du train, la promenade en train diesel, la gratuité 1 responsable du groupe base 50 payants, plateau repas pour le conducteur de l'autocar.
Le prix ne comprend pas : le transport, l'assurance annulation facultative : l'accompagnement local, le supplément pour le guidage à la Maison de la Baie de Somme : +2€/pers.

Envolée au Marquenterre

La baie de Somme est un lieu magique, un espace naturel d'exception que fréquentent plus des deux tiers des oiseaux d'Europe.

- 10h30** Balade à bord du **Chemin de Fer de la baie de Somme** qui vous attend à la gare de St-Valery-sur-Somme. Vous musarderez jusqu'au Crotoy sur le réseau dit des "bains de mer", en découvrant la baie de Somme dans une de ces authentiques voitures de la Belle Époque. *Durée : 1 heure.*
- 12h30** **Déjeuner à Saint-Firmin-lès-Crotoy.**
- 15h00** Un vrai moment de "pure nature" au **Parc ornithologique du Marquenterre**. Accompagné d'un guide nature, vous découvrirez l'univers passionnant des oiseaux migrateurs dans un environnement d'exception, au coeur de 3 000 hectares que compte la réserve naturelle de la baie de Somme.
- 17h00** Fin de la journée.



Suggestion de menu

- Terrine de campagne avec ses salicornes OU Ficelle Picarde à la crème d'Emmental OU Terrine de poissons et sa rouille OU Flamiche aux poireaux et salade de mesclun
- Filet de poisson du jour sauce au beurre blanc et salicornes OU Cuisse de pintade sauce du verger OU Sauté de porc
- Tarte aux pommes à l'ancienne OU Gâteau au chocolat ou Amandine aux poires
- ¼ de bouteille de vin de Pays par personne, eau, café.

+ Circuit de 90 km d'Abbeville à Abbeville.
Validité du 30/03 au 27/10/25.

Le prix comprend : la visite guidée, la balade en train vapeur ou diesel, le repas boisson comprise, la gratuité conducteur et un responsable du groupe.
Le prix ne comprend pas : le transport, l'assurance, l'accompagnement

Larguez les amarres en baie de Somme

57€

par personne



© Somme Tourisme-Rigambier

Prenez le large pour une croisière dans l'une des plus belles baies du monde. Vous découvrirez la baie de Somme comme seuls les marins peuvent l'admirer.

10h30 Départ du port de Saint-Valery-sur-Somme ou du Crotoy pour une **promenade de 40 minutes en toute quiétude sur un bateau couvert** à faible tirant d'eau. **Horaires selon marée.**

12h30 **Déjeuner dans un restaurant à Saint-Valery-sur-Somme.**

15h30 Rendez-vous à la gare du Crotoy ; à bord du **Chemin de Fer de la baie de Somme**, vous cheminerez jusqu'à Saint-Valery-sur-Somme, en effectuant le tour de la baie de Somme (aller simple).

17h00 Fin de la journée.



Le prix comprend : le déjeuner boisson comprise, la promenade en bateau et en train, la gratuité conducteur et un responsable du groupe.

Le prix ne comprend pas : le transport, l'assurance, l'accompagnement, le supplément fromage : +2 à 4€/pers.

+ **Horaires du bateau selon la marée. Nous consulter.**
Validité du 15/03 au 15/10 sauf dimanche et jours fériés.
Certains horaires de train : traction diesel

Suggestion de menu

- Terrine arlequin de poissons OU Ficelle picarde OU Cassolette de la mer OU Terrine de campagne et salicornes
- Poisson selon arrivage, sauce dieppoise OU Gratin de la mer, salade OU Sauté de bœuf à la bière (gratin dauphinois) OU Les moules à la marinière, frites
- Tarte aux pommes OU Café gourmand OU Panna cotta et son coulis de fruits rouge OU Crème aux œufs et son caramel blond
- Une bouteille de vin pour 4 – eau minérale – café.



© A. Vanitde



BAIE DE SOMME - UNE DESTINATION RECONNUE

47€

par personne

Gothique flamboyant



Abbeville, capitale de la Picardie maritime et porte de la baie de Somme vous accueille.

09h15 Visite guidée d'une **conserverie artisanale** à Argoules. Dégustation de terrines et possibilité d'achats.

12h00 **Déjeuner à Argoules dans une auberge.**

14h30 Visite guidée de l'**abbatiale de Saint-Riquier** de style gothique flamboyant, richement sculptée, et son abbaye qui abrite des expositions temporaires.

16h30 Tour de ville guidée d'**Abbeville** en autocar : la gare et son architecture originale, la collégiale Saint Vulfran, clin d'œil à Alfred Manessier, le peintre de la lumière et de la couleur lors de la visite des vitraux de l'église du Saint Sépulcre, le beffroi, l'ancien port, la manufacture des rames...

18h00 Fin de la journée.

Circuit de 65 km d'Abbeville à Abbeville. Validité sous réserve des cérémonies religieuses et sauf week-end et jours fériés.

Suggestion de menu

- Kir ou sangria
- Terrine de campagne et son chou rouge OU salade campagnarde OU Tarte aux poireaux
- Saumonette sauce poireaux OU Poulet sauce estragon OU Jambonnette de dinde sauce à l'orange
- Tarte aux pommes OU Crème caramel
- 1 bouteille de vin pour 5 personnes – café.

Le prix comprend :
les visites guidées, le déjeuner boisson comprise, la dégustation, la gratuité conducteur et un responsable du groupe.

Le prix ne comprend pas : le transport, l'assurance, l'accompagnement.



53€

par personne

Merveilles de la Côte Picarde

Du château fort qui abrita Henri IV à la Côte Picarde et ses falaises, une journée de découvertes remarquables.

10h00 **Visite libre du château fort de Rambures**, un bel exemple de l'architecture militaire de la fin du Moyen-Âge, promenade libre dans le parc à l'anglaise de 10 hectares (labellisé jardin remarquable). Sa roseraie recrée un parcours de senteurs et de couleurs inspiré également de cette époque.



12h15 **Déjeuner au Tréport ou à Woignarue.**

15h00 Visite commentée à pied pour découvrir tous les charmes du littoral picard, les falaises crayeuses de Mers-les-Bains et son front de mer style «Belle Epoque» classé secteur sauvegardé.

16h30 Fin de la journée et temps libre.

EN OPTION avec supplément : Découvrez les villes de Mers-les-Bains, le Tréport et Eu lors d'une balade en petit train touristique d'une durée d'1 h.

Validité toute l'année sauf le dimanche et les jours fériés.

Suggestion de menu

- Kir vin blanc OU kir Normand
- Assiette Tréportaise (poissons fumés...) OU Duo bulots et crevettes OU Assiette de cochonaille
- Moules marinière frites OU Filet de poisson (selon arrivage) à la crème et riz OU Emincé de volaille à la Normande
- Assiette Gourmande (3 desserts) OU Tarte campagnarde
- 25 cl de vin par personne, café.

Le prix comprend :
les visites guidées, le déjeuner boisson comprise, la gratuité conducteur et un responsable du groupe.

Le prix ne comprend pas : le transport, l'assurance, l'accompagnement, le supplément balade en train routier + 8€/pers. le supplément guidage à Rambures : +100€/guide/35pers.



55€
par personne

Baie de Somme *pastel*

En voiture pour une découverte insolite de l'envoûtante baie de Somme, à bord d'un tortillard à vapeur du début du XX^e siècle. Attention départ !

10h30 Rendez-vous à la gare du Crotoy ; à bord du **Chemin de Fer de la baie de Somme**, vous cheminerez jusqu'à St-Valery-sur-Somme, en effectuant le tour de la baie.

12h30 Déjeuner à Saint-Valery-sur-Somme.

15h00 Visite guidée de la cité médiévale de Saint-Valery-sur-Somme : de la Porte de Nevers où fût enfermée Jeanne d'Arc, à la Tour Harold qui domine magnifiquement la baie, en passant par les rues fleuries.

EN OPTION avec supplément

16h30 Visite libre du musée "Picarvie", adorable reconstitution de la vie paysanne et des métiers d'autrefois.

17h30 Fin de la journée.

- Circuit de 45 km de St-Valery/Somme à St-Valery/Somme.
- Validité du 15/03 au 15/11/24. Sauf dimanche et jours fériés.
- Certains horaires de train : traction diesel.

Suggestion de menu

- Terrine de poisson sauce cocktail OU Flamiche picarde maison OU Pâté Picard
- Moules marinières frites (fin mai à octobre) OU Ficelle picarde maison et salade OU Escalope Normande OU Jambon sauce Madère OU Croustillant de la mer et ses tagliatelles de légumes
- Milliard aux poires OU Belle tarte normande et son caramel au beurre salé OU Moelleux au chocolat cœur fondant et sa crème anglaise
- 1/4 de vin par personne, eau, café

Le prix comprend :

la visite guidée, la promenade en train, le repas boisson comprise, la gratuité conducteur et un responsable du groupe pour 50 personnes.

Le prix ne comprend pas : le transport, l'assurance, l'accompagnement, le supplément Musée Picarvie (+5€/pers.).



49€
par personne

Traversée à pied de la baie de Somme *ou découverte des phoques*



Une autre façon d'aborder cet espace unique : à pied !

Traversée pédestre accompagnée de la baie de Somme, de Saint-Valery-sur-Somme au Crotoy : une expérience inoubliable, à vivre intensément !
Durée : 3 heures. Horaires selon la marée.

OU

Balade accompagnée à la découverte des phoques.

Plus de 400 veaux marins colonisent les bancs de sable du sud de la baie de Somme.
Durée : 2h. Horaires selon la marée.

13h00 Déjeuner au Crotoy.

15h30 Un vrai moment de "pure nature" au **Parc ornithologique du Marquenterre**. Accompagné d'un guide nature, vous découvrirez l'univers passionnant des oiseaux migrateurs dans un environnement d'exception.

17h30 Fin de la journée.

EN OPTION avec supplément : Menu du terroir.

Le prix comprend : les visites guidées, le repas boisson comprise, la gratuité conducteur et un responsable du groupe.
Le prix ne comprend pas : le transport, l'assurance, l'accompagnement local, le supplément menu du terroir (+8€/pers.).

Suggestion de menu

- Moules à la crème
- Frites
- Dessert maison
- Une bière pression ou 1/4 de vin par personne

- Circuit de 75 km d'Abbeville à Abbeville.
- Base de 20 à 30 payants : nous consulter.
- Randonnées selon horaires de marées.



© S. Boulland

46€50

par personne

Tour panoramique de la Côte Picarde



Découverte en autocar de la Côte Picarde rythmée par des arrêts pour découvrir ses panoramas, ses traditions, sa gastronomie et sa faune.

09h30 Rendez-vous, avec votre guide accompagnateur à Noyelles-sur-Mer, présentation de l'une des plus belles baies du monde. **Découverte du Crotoy** à travers les personnalités telles Colette, les frères Caudron, Toulouse Lautrec et Jules Verne. Présentation des métiers de la baie, de la faune des marais comme les vaches Highlands et les chevaux Henson.

12h30 Déjeuner dans un restaurant à Cayeux-sur-Mer. 

14h30 Découverte de Cayeux-sur-Mer qui possède le plus long chemin de planches d'Europe sur une magnifique plage de galets bleus bordée par nos fameuses cabines de plage. Passage par **Ault** et **Onival** et visite guidée de **Mers-les-Bains**, ses falaises et son architecture balnéaire "Belle Époque". Visite guidée de la cité médiévale de **Saint-Valery-sur-Somme**.

18h00 Fin de la journée. 

Suggestion de menu

- Apéritif maison
- Nems de crabe et sa purée d'avocat OU Gratin de la mer OU Terrine de campagne et ses crudités
- Pavé de selle agneau grille au romarin OU Magret de canard au neufchâtel OU Cabillaud aux salicornes (selon arrivages)
- Brie sur sa verdure
- Pomme rôtie et sa glace caramel à la fleur de sel OU Parfait aux fraises OU Salade de fruits frais
- 1 bouteille de vin pour 4 personnes – café

Le prix comprend : les visites guidées, l'accompagnement local, le déjeuner boisson comprise, la gratuité conducteur et un responsable du groupe.

Le prix ne comprend pas : le transport, l'assurance, pas le dimanche et jours fériés

+ Circuit de 130 km d'Abbeville à Abbeville.
Base 20 personnes : nous consulter.



© Somme tourisme - Wappee



© Com des images



46€
par personne

Demeure & Terroir

Visite et dégustation dans une conserverie artisanale et le magnifique château de Regnière-Ecluse.

- 10h00** Visite guidée d'une **conserverie artisanale** à Argoules, dégustation et possibilité d'achat. **Projection** dans le tout nouveau musée inauguré récemment et **parcours pédagogiques**.
- 12h15** **Déjeuner dans une auberge à Argoules.**
- 15h00** Rendez-vous à Regnière-Ecluse (près de Rue) et **visite guidée du château**. Laissez-vous séduire par l'histoire de cette demeure atypique, maison de famille et domaine millénaire. Les compositions paysagères du 19^{ème} siècle s'étendant à perte de vue.
- 16h30** Fin de la journée.



Circuit de 90 km d'Abbeville à Abbeville.

Suggestion de menu

- Kir OU Sangria
- Terrine de campagne et son chou rouge OU Salade campagnarde OU Tarte aux poireaux
- Poulet sauce estragon OU saumonette sauce poireaux OU Jambonnette de dinde sauce à l'orange
- Tarte aux pommes OU crème caramel
- une bouteille de vin pour 5 personnes – café

Le prix comprend :
les visites guidées, la dégustation, le déjeuner boisson comprise, la gratuité conducteur et un responsable du groupe.

Le prix ne comprend pas : le transport, l'assurance, l'accompagnement, Option fromage : + 4,5€/pers.
Supplément weekend et jours fériés : +2€/pers.



42€
par personne

Terre d'eau & d'histoire

Un parcours dans le cadre magique des étangs de la vallée de la Somme à la découverte des curiosités locales.

- 10h00** Accueil par le guide accompagnateur à **Corbie**.
- 10h15** L'histoire de **Corbie** à travers un circuit pédestre faisant découvrir des éléments patrimoniaux de la ville allant du VII^{ème} siècle à nos jours avec une visite extérieure de l'**Abbatiale de Corbie** et de ses trésors. Découverte du **belvédère de la falaise Ste-Colette**, des **étangs de la Barette**, du site où le **Baron rouge** a été abattu pendant la Première Guerre mondiale.
- 12h15** **Déjeuner dans un restaurant à Authuille.**
- 15h00** Passage à la **biscuiterie du coquelicot**, dégustation de produit fait maison et possibilité d'achat.
- 15h45** Découverte en autocar de la **vallée de la Somme et ses étangs**.
- 17h00** Visite du **centre Sir John Monash** à Villers Bretonneux, inauguré en avril 2018, ce centre d'interprétation présente comment les 290 000 Australiens ayant combattu pendant la Grande Guerre, ont influencé le cours de l'histoire.
- 18h00** Fin de la journée.



Validité du 15/03 au 30/09/25 sauf le week-end.

Suggestion de menu

- Kir cidre et sa terrine maison en dégustation.
- Ficelle picarde OU Coquille de poisson OU Croustade de volaille
- Poulet au maroilles OU Estouffade de joue de porc OU Jambon à l'os sauce Porto OU Dos de cabillaud
- Fromage
- Nougat glacé OU Craquant au chocolat OU Rabotte picarde
- 1 bouteille de vin blanc et rouge pour 5 personnes (Bordeaux) – café.

Le prix comprend :
les visites guidées, l'accompagnement, le repas boisson comprise, la gratuité conducteur et un responsable du groupe.

Le prix ne comprend pas : le transport, l'assurance



AMIENS - AMIÉNOIS

© Nicolas Bryant

39€

par personne

La cathédrale en couleurs

Grâce aux nouvelles technologies valorisées par la ville d'Amiens, la cathédrale prend des couleurs, le nouveau spectacle Chroma vous embarque dans un voyage surprenant, un moment d'émotion pure...

15h30 Visite guidée de la cathédrale **Notre-Dame d'Amiens**, classée au patrimoine mondial de l'Unesco, suivie du vieil Amiens, rénové avec goût **OU** Tour de ville guidé en autocar (le samedi).

17h30 Temps libre.

Dîner dans un restaurant proche de la cathédrale.

Soirée **L'expérience monumentale** : Spectacle de colorisation où la cathédrale Notre Dame est à la fois sublimée, déstructurée, démultipliée en offrant une palette infinie d'émotions. Ce scénario est un voyage immersif et une expérience esthétique unique (durée 20 min) suivi d'une restitution des polychromies (durée 30 min).

+

Dates du spectacle : mi-juillet à mi-septembre 2025

Horaires du spectacle : juillet 22h30, août 22 h, septembre 21h45, hiver 19 h.

Sauf le samedi pour la visite de la cathédrale

Suggestion de menu

- Kir Picard
- Pâté Picard et condiments
OU ficelle picarde OU quiche au maroilles
- Potjevleech frites OU Carbonnade Flamande et pomme de terre sautées OU Fricassée de volaille au Maroilles et riz
- Moelleux au chocolat cœur coulant et crème anglaise OU Ch'tiramisu OU Baba au rhum et crème fouettée
- ¼ de vin et café

Le prix comprend :

la visite guidée, le spectacle, le dîner boisson comprise, la gratuité conducteur et un responsable du groupe.

Le prix ne

comprend pas : le transport, l'assurance, l'accompagnement, le supplément dimanche et jours fériés (+46€/guide).



© Somme Tourisme - AWallat

38€

par personne

Marché de Noël

Amiens vous accueille pour une journée colorée et animée au marché de Noël...

10h30 Votre guide conférencier vous accueille au dépôt minute de la cathédrale à Amiens.

10h45 **Visite commentée d'Amiens** en autocar afin d'apprécier les richesses de la ville : la cathédrale Notre-Dame, le quartier Saint-Leu, le musée de Picardie, le cirque Jules-Verne, le centre-ville, la Tour Perret, le Beffroi...

12h30 Déjeuner dans un restaurant amiénois.

14h30 **Temps libre sur le marché de Noël** pour faire ses emplettes : en plus des commerces, plus de 120 chalets vous présentent des produits régionaux, des idées de cadeaux, dans une ambiance de fêtes...

17h15 Fin de la journée.

+

Validité du 29/11 au 23/12/25.

Du 01/12 au 23/12/22 à 19h: colorisation de la cathédrale Notre-Dame, un spectacle exceptionnel gratuit (durée 50 min).

Base 20 à 30 personnes : nous consulter.

Suggestion de menu

- Kir au vin blanc
- Terrine de pâté de tête OU Œuf cocotte aux salicornes
- Poulet à la mélisse, gratin de pommes de terre, tomates, courgettes OU Véritable Potjevleesch (plat froid en gelée de 4 viandes blanches), frites OU Filet d'aiglefin en waterzoi, pommes vapeur
- Clafoutis aux pommes OU Crème caramel.
- 1 bouteille d'eau de source pour 4 personnes, une bière pression par personne (25cl) OU un jus de fruit par personne (20cl) OU 1 bouteille de vin pour 4 personnes - café thé OU infusion par personne.

Le prix comprend :

la visite guidée, le repas boisson comprise, la gratuité conducteur et un responsable du groupe.

Le prix ne

comprend pas : le transport, l'assurance, l'accompagnement, le supplément dimanche et jours fériés (+46€/guide).

Amiens

insolite

59€
par personne



Embarquez pour une découverte du site extraordinaire des Hortillonnages, véritables jardins flottants situés au cœur de la ville et flânez dans le pittoresque et coloré quartier Saint-Leu, construit sur l'eau au pied de la cathédrale.

- 09h45** Accueil de votre groupe par le guide accompagnateur, à l'embarcadere des Hortillonnages.
- 10h00** Promenade commentée en barque dans les Hortillonnages, mosaïque de jardins entourés de multiples canaux.
- 11h15** Visite guidée de la cathédrale Notre-Dame, pur chef d'œuvre d'art gothique classée au patrimoine mondial de l'Unesco.
- 13h00** Déjeuner dans un restaurant au bord de l'eau.
- 15h15** Visite guidée du **vieil Amiens**, superbement rénové. Né au Moyen-Âge, il a été surnommé la "petite Venise du nord" par Louis XI.
Durée : 1h30 à pied.

OU avec supplément

- 15h45** Visite audio-guidée de la **cité souterraine de Naours**, refuge organisé sous le village qui pouvait abriter jusqu'à 3 000 personnes et leur cheptel en période de guerre ou d'invasion (fermé le lundi).
- 17h15** Fin de la journée.



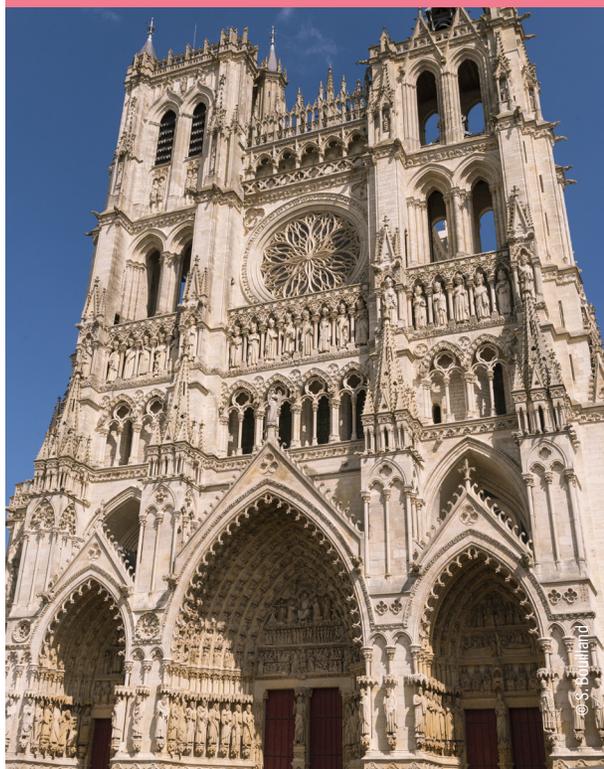
Validité du 01/04 au 31/10, sous réserve des conditions de navigation et des cérémonies religieuses à la cathédrale.
Base 15 à 30 personnes : nous consulter.

Le prix comprend : les visites guidées, l'accompagnateur à Amiens, le repas boisson comprise, la gratuité conducteur et un responsable du groupe.

Le prix ne comprend pas : le transport, l'assurance, le supplément visite de la cité souterraine de Naours (+5€/pers.), le fromage (+3 à 4€/pers.), le supplément dimanche et jours fériés : (+46€/guide/30 pers.).

Suggestion de menu

- Verre de crémant de Loire ou Kir cassis
- Ficelle Picarde OU Tranche de terrine de pâté picard OU Salade de hareng et pommes de terre de la Baie de Somme
- Véritable Potjevleesch à la bière et ses frites (plat froid régional en gelée de 4 viandes blanches) OU Filet de dorade cuit à la plancha, jus de coquillage au safran, légumes de saison OU Cuisse de canard confite par nos soins et pommes grenaille OU Caqhuse du quai, légumes de saison et pommes grenaille
- Rabote picarde (1/2 pomme enveloppée d'une pâte feuilletée) OU Poire rôtie parfait chicorée et croustons de gâteau battu OU Finger aux 2 chocolats.
- 1 bouteille de vin pour 4 personnes - eau minérale - café





AMIENS - AMIÉNOIS

47€
par personne

© Nos Coeurs Voyageurs



© Laurent Houssellin/Amiens Métropole

46€
par personne

Au pays *des muches*

Offrez-vous une journée de découverte et de détente dans le Doullennais.

10h30 Visite d'une **micro brasserie artisanale** à la ferme de la Somme à Domart en Ponthieu. Le brasseur vous expliquera la fabrication de cette bière à l'ancienne. Dégustation sur place.

12h30 **Déjeuner dans Bistrot de Pays.**

15h00 Visite audio-guidée de la **cité souterraine de Naours**, refuge organisé sous le village qui pouvait abriter jusqu'à 3 000 personnes et leur cheptel en période de guerre ou d'invasion, c'est l'une des plus vaste du Nord de la France. Parc arboré de 10 ha à découvrir, notamment son moulin à vent.

17h00 Fin de la journée.

Le prix comprend : les visites guidées ou audio-guidées, le repas boisson comprise, la dégustation, la gratuité conducteur et un responsable du groupe.
Le prix ne comprend pas : le transport, l'assurance, l'accompagnement.



Naours fermé le lundi et restaurant le dimanche.

Suggestion de menu

- Kir picard (cassis, cidre) ou Sangria maison
- Gâteau battu au Maroilles OU Ficelle picarde OU Terrine de canard
- Roti de porc au cidre gratin de pommes de terre OU Suprême de poulet, sauce au Maroilles gratin de pomme de terre OU Pavé de saumon, sauce crevettes, riz basmati
- Tarte tatin, crème fraîche OU Moelleux au chocolat, crème anglaise OU Ile flottante, coulis caramel beurre salé
- 1 bouteille de vin pour 4 personnes, eau, café.

Voyage *au centre de la terre*

Projetez-vous dans le passé et découvrez le monde de Jules Verne avant de descendre dans les « Muches ».

10h30 Visite libre de la **maison Jules Verne** (entièrement rénové) où l'écrivain vécut 18 ans et où il a écrit la plupart de ses grands romans.

OU

Visite libre du **musée des Beaux-arts de Picardie**, récemment ouvert après une rénovation complète.

12h15 **Déjeuner dans un restaurant amiénois.**

15h15 Visite audio-guidée de la **cité souterraine de Naours**, refuge organisé sous le village qui pouvait abriter jusqu'à 3 000 personnes et leur cheptel en période de guerre ou d'invasion, c'est l'une des plus vastes du Nord de la France. Parc arboré de 10 ha à découvrir, notamment son moulin à vent.

16h45 Fin de la journée.

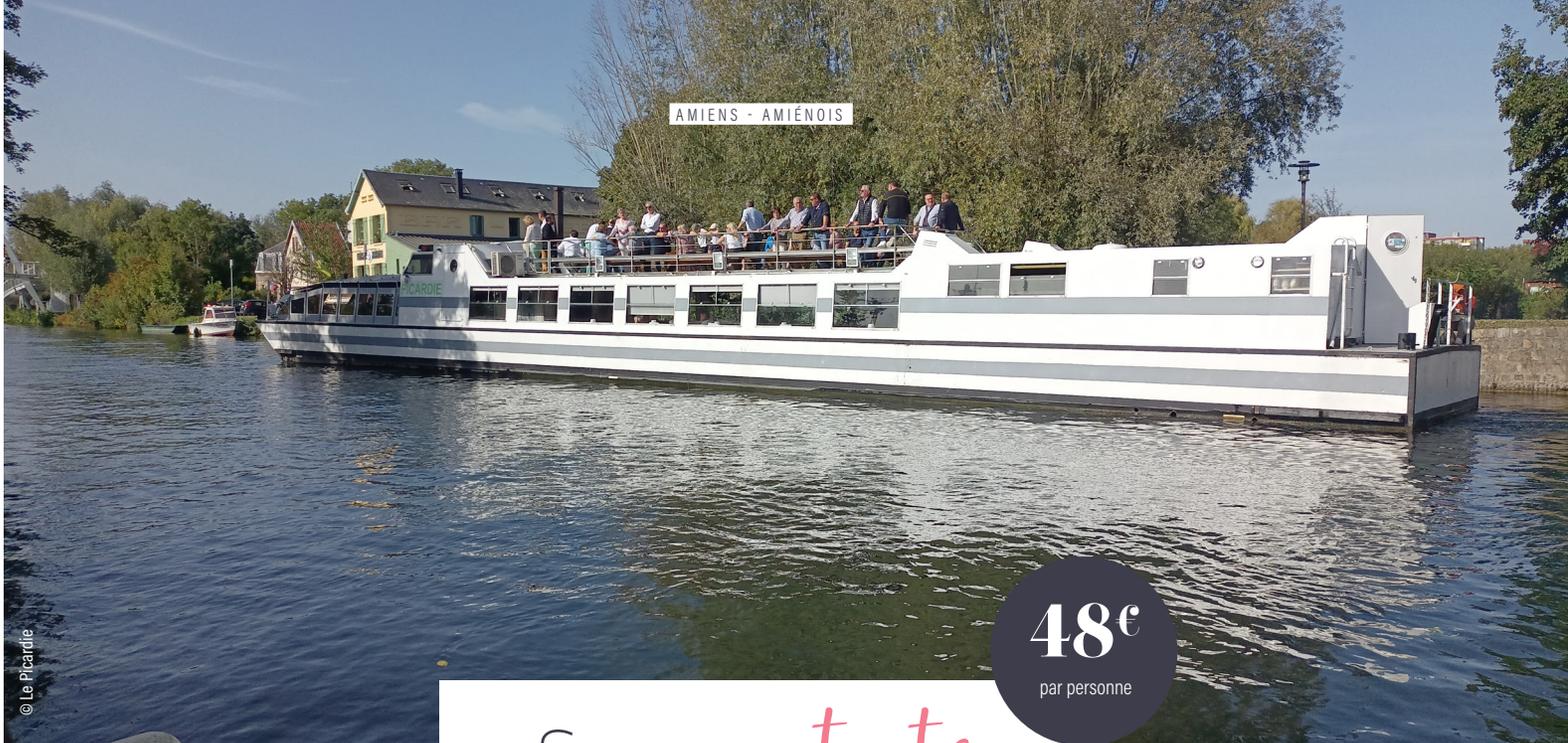
Le prix comprend : Les visites libres ou audio guidées, le repas boisson comprise, la gratuité conducteur et responsable du groupe.
Le prix ne comprend pas : le transport, l'accompagnement, l'assurance.



Naours fermé le lundi. Guidage nous consulter.

Suggestion de menu

- Kir vin blanc et ses amuses bouches.
- Flamiche aux poireaux OU Ficelle picarde ou terrine richelieu OU Rillettes de la mer.
- Confit de porc « façon Caqhuse » et sa purée Maison OU Fricassée de poulet à la crème et aux champignons et son riz OU Lieu noir sauce beurre blanc OU Carbonade de bœuf flamande et frites
- Rabote picarde OU Tarte à la rhubarbe OU Royal chocolat OU Cheesecake aux spéculoos.
- 1 bouteille de vin pour 4 personnes – eau – café.



© Le Picardie

48€
par personne

Somme toute

Une vision différente d'Amiens, la capitale picarde, à bord d'un bateau pour un déjeuner croisière.

10h00 Visite à la **biscuiterie artisanale du coquelicot** à Albert, dégustation de produit fait maison et possibilité d'achat.

OU

Visite commentée d'Amiens en autocar afin d'apprécier les richesses de la ville : la cathédrale Notre-Dame, le quartier Saint-Leu, le musée de Picardie, le cirque Jules-Verne, le centre-ville...

OU

Visite d'une **micro brasserie artisanale** à la ferme de la Somme à **Domart en Ponthieu**. Le brasseur vous expliquera la fabrication de cette bière à l'ancienne. Dégustation sur place. (Supplément de 2 €/personne)

OU

Visite d'une **chocolaterie artisanale** à Plachy Buyon : pot d'accueil, présentation et démonstration en laboratoire de la fabrication des chocolats et dégustation. (Supplément de 5€/personne).



12h30 Embarquement à Amiens sur le bateau **"Le Picardie"** pour un déjeuner croisière, en longeant les Hortillonnages. Retour à quai vers 15h15.

15h15 Visite libre dans l'**ancien quartier d'Amiens "Saint-Leu"**, rénové avec goût. Les maisons colorées, les restaurants et les cafés animés se succèdent le long de la Somme ou dans les petites rues pavées.

17h00 Fin de la journée.



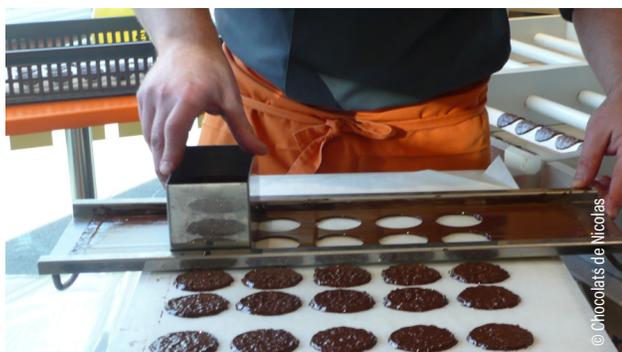
Réservation à partir de 35 personnes minimum.
Validité du 15/04 au 13/10.

Suggestion de menu

- Assiette de spécialités picardes
- Confit de canard aux pommes OU Fricassée de volaille forestière
- Chèvre chaud et salade
- Tarte picarde et crème fouettée
- 1/4 de vin par personne, café

Le prix comprend : la visite guidée le matin, le déjeuner croisière boisson comprise, la gratuité conducteur pour 30 payants et un responsable de groupe pour 50 payants.

Le prix ne comprend pas : le transport, l'assurance, l'accompagnement, le supplément pour la visite de la chocolaterie (+5€/pers.), le supplément pour la visite de la brasserie (+2/pers.).



© Chocolats de Nicolas



49€

par personne

Samara, 600 000 ans d'Histoire

Un voyage de 600 000 ans de la préhistoire à la gaule romaine dans le cadre unique de la vallée de la Somme et de ses étangs.

10h30 Accueil de votre groupe à l'entrée du parc de Samara, dans un magnifique cadre de verdure.

11h00 Visite guidée de **Samara** : exposition retraçant 600 000 ans d'histoire dans la Somme, des premiers hommes en Picardie aux Gallo-Romains. Présentation par un artisan d'une technique préhistorique et découverte des habitats de deux époques différentes en grandeur réelle. *Durée 1h30.*

13h00 Déjeuner à Naours.

15h30 **Démonstrations participatives**, "Le chasseur préhistorique". Plongez dans le quotidien de nos ancêtres préhistoriques. Un guide animateur vous fera revivre la magie d'un démarrage de feu et vous initiera aux techniques de la chasse préhistorique. *Durée 1h30*

OU

15h30 Visite d'une microbrasserie artisanale **La Brasserie de la Somme**, à Domart-en-Ponthieu. François vous expliquera la fabrication de ses bières à l'ancienne. Dégustation sur place.



17h00 Fin de nos services.



Validité du 01/03 au 30/11/25.

Restaurant fermé le dimanche et lundi.

Suggestion de menu

- Kir Picard (cassis, cidre) OU Sangria maison
- Gâteau battu au Maroilles OU Ficelle picarde ou Terrine de canard
- Roti de porc au cidre, Gratin de pomme de terre OU Suprême de poulet, sauce au Maroilles, Gratin de pomme de terre OU Pavé de saumon, sauce crevettes, Riz basmati.
- Tarte tatin, crème fraîche OU Moelleux au chocolat, crème anglaise OU Ile flottante, coulis caramel beurre salé
- 1 bouteille pour 4 pers. (blanc, rosé, ou rouge) - eau - café

Le prix comprend : les visites guidées, le repas boisson comprise, la gratuité conducteur et un responsable du groupe.

Le prix ne comprend pas : le transport, l'assurance, l'accompagnement local.





© Les ateliers du Val de Selle

50€
par personne

Les ateliers du Val de Selle

Un endroit unique en France. Découvrez l'univers du cheval et l'artisanat du jouet en bois.

10h15 Tour de ville guidée en autocar de la ville d'Amiens ; la ville haute et basse, la tour Perret, la maison de Jules Verne, le vieux quartier St Leu, le Beffroi....

OU

10h30 Visite d'une **chocolaterie artisanale** à Plachy Buyon : pot d'accueil, présentation et démonstration en laboratoire de la fabrication des chocolats et dégustation. (Supplément de 5€/personne)

12h45 Déjeuner à l'Auberge des deux rives au cœur du parc équestre.

15h00 Visite guidée des divers ateliers de l'ESAT, le pôle équitation, la maison du cheval de trait, les terrains de concours internationaux, la ferme pédagogique...

EN ALTERNANCE PAR ½ GROUPE

15h00 Balade en attelage le long de la coulée verte et découverte des marais qui bordent les chemins.

17h00 Fin de la journée.

+ En semaine, d'avril à octobre

Suggestion de menu

- Kir
- Salade de l'Auberge (salade verte, artichauts, tomates confites, œuf mollet, vinaigre balsamique) OU ficelle picarde
- Carbonade de bœuf flamande OU Poisson du moment sauce mousseline et ses légumes de saison
- Tiramisu OU Profiterolles
- 1 bouteille de vin pour 4 personnes, eau, café

Le prix comprend : les visites guidées, le repas boisson comprise, la gratuité conducteur et un responsable du groupe.

Le prix ne comprend pas : le transport, l'assurance, l'accompagnement local, le supplément pour la visite de la chocolaterie (+5€/pers.).



© Souffle de la terre

55€
par personne

Le souffle de la terre

Un après-midi de découverte suivi du superbe son et lumière en plein air animé par plus de 650 acteurs.

16h30 Visite d'une **chocolaterie artisanale** à Plachy Buyon : pot d'accueil, présentation et démonstration en laboratoire de la fabrication des chocolats et dégustation. (Supplément de 5€/personne).



OU

Accueil de votre groupe par le guide-conférencier et **visite commentée en autocar de la ville d'Amiens** : la tour Perret, le cirque, la maison de Jules Verne, la ville haute et basse.

18h30 Départ pour Ailly-sur-Noye.

19h15 **Restauration sur le site du spectacle** et découverte des animations proposées par les figurants.

21h30 Spectacle, le plus grand **spectacle son et lumière du Nord de la France**.

23h30 Fin de nos prestations.

+ Spectacle "Le souffle de la terre", chaque vendredi et samedi soir du 22 août au 20 septembre 2025.

Suggestion de menu

- Apéritif
- Entrée
- Plat
- Dessert
- ¼ de vin par personne, café

Le prix comprend : la visite guidée, le dîner boisson comprise, les entrées au spectacle, la gratuité conducteur/50 payants.

Le prix ne comprend pas : le transport, l'assurance, le supplément pour la visite de la chocolaterie (+5€/pers.).

56€

par personne

Musette *et variété*



© Anne-Sophie Flament

Déjeuner dansant au cœur de la vallée de la Somme sur un air de musette.



Tourisme Responsable

Suggestion de menu

- Kir pétillant et mise en bouche
- Terrine au deux saumons mayonnaise citron aneth
- Ballotine de volaille aux champignons, gratin de pommes de terre au reblochon et légumes du moment
- Assiette de fromage local sur Salade
- Marquise au chocolat, crème anglaise au café
- Vins : (carafe 50cl de blanc pour 6 personnes et carafe 50 cl de rouge pour 4 personnes. Les vins sont servis à discrétion pendant la durée du repas), eau plate servie à discrétion durant la durée du repas, café.



Minimum 40 participants. Fermé le lundi.



10h30 Visite d'une microbrasserie artisanale **La Brasserie de la Somme**, à Domart-en-Ponthieu. Le brasseur vous expliquera la fabrication de ses bières à l'ancienne. Dégustation sur place. (supplément de 4€/pers).

OU

10h30 Pendant la Grande Guerre, Vignacourt est un site logistique important pour l'armée française et ses alliés. Louis et Antoinette Thuillier, passionnés de photographie vont photographier les soldats de passage venus du monde entier dans leur ferme. **Vignacourt 14-18** vous accueille dans la ferme, rénovée, dédiée à la valorisation de la collection. Pour une visite guidée de ce centre d'interprétation.

12h00 **Déjeuner dansant à Hangest-sur-Somme** dans une auberge. Animation musicale avec un accordéoniste dans une toute nouvelle salle. Ambiance assurée.



17h30 Fin de la journée.

Le prix comprend : la visite guidée, le déjeuner boisson comprise, l'animation dansante, la gratuité conducteur et un responsable du groupe base 50 payants.

Le prix ne comprend pas : le transport, l'assurance, l'accompagnement local, le supplément pour la visite de la Basserie (+4€/pers.).



© Le Camard



© Somme Tourisme



40€
par personne

Albert & le musée aéronautique

NOUVEAU

Albert, cité aéronautique vous propose la découverte d'un tout nouveau musée

10h00 **Visite libre du musée de l'Aéronautique à Albert.**
Une collection privée récemment ouverte au public pour retracer l'épopée de l'aéronautique à Albert. (Inauguré le 21/04/2024). 9 tablettes à disposition ou votre smartphone pour agrémenter la visite. 4 000 m2 de Hangar (avions – camions – voitures anciennes – vélos- motos...).

12h00 **Déjeuner dans un restaurant à Authuille**

14h30 **Visite libre du musée Somme 1916 à Albert.**
Installé dans un abri anti-aérien, il retrace la vie des soldats dans les tranchées lors de l'offensive du 1er juillet 1916.

16h00 **Biscuiterie du coquelicot,** présentation et dégustation de produits fait maison et possibilité d'achat.

16h30 Fin de la journée.

Suggestion de menu

- Kir cidre et sa terrine maison en dégustation
- Assiette de cochonaille OU Cassolette de la mer gratinée OU Ficelle picarde OU Feuilleté de volaille
- Poulet au maroilles OU Estouffade de joue de porc OU Jambon braiser sauce porto OU Dos de cabillaud
- Assiette de fromages
- Parfait au chocolat OU Nougat glacé OU Craquant au chocolat OU Rabotte picarde
- 1 bouteille de vin blanc et rouge pour 5 personnes (Bordeaux) – café - eau

Le prix comprend :
les visites libres, la dégustation, le repas boisson comprise, la gratuité conducteur base 20 payants pour 1 responsable du groupe base 30 payants.
Le prix ne comprend pas :
le transport, l'assurance, l'accompagnement local facultatif : + 400 €/groupe.



67€
par personne

Déjeuner spectacle au P'tit Baltar

Une prestation artistique hors du commun complètement renouvelée.

10h00 **Visite commentée de la Vallée de la Somme :**
Evadez-vous lors d'une balade commentée avec votre autocar au cœur des richesses de la Haute Somme. Découvrez la beauté des paysages (méandres de la Somme, belvédères, évocation de l'anguille et de l'anguillère...) et profitez de la faune et la flore de nos campagnes.

OU avec supplément

10h00 Accueil de votre groupe à l'**Historial de la Grande Guerre à Péronne** par le guide. Visite du musée, témoignage unique des mentalités et de la vie quotidienne durant le premier conflit mondial.

12h00 **Déjeuner-spectacle au P'tit Baltar à Nesle.**
Repas dansant avec l'Orchestre et la troupe d'artistes du P'tit Baltar qui vous étonneront durant les trois parties du spectacle. Des numéros exceptionnels.

17h30 Fin de la journée.



Selon dates d'ouverture : nous consulter.
Supplément visite de l'Historial : +4,5€ par personne.

Suggestion de menu

- Kir pétillant
- Ficelle picarde
- Joue de bœuf braisée à la bière brune et ses légumes
- Fromages
- Tarte normande
- Vins blanc et rouge à discrétion, café

Le prix comprend : la visite guidée, le repas boisson comprise, le spectacle, la gratuité conducteur et un responsable du groupe pour 50 payants.
Le prix ne comprend pas : le transport, l'assurance, le supplément week-end, le supplément visite de l'Historial (+4,50€/pers.).



© APPEVA

48€
par personne

Magie d'étangs

Les 5 000 hectares d'étangs de la Haute Somme ont quelque chose de magique, de féérique... Un véritable dédale aquatique offrant de superbes panoramas. Partez à la découverte de ces paysages inoubliables.

- 10h00** Arrivée à Péronne et accueil par le guide de l'Office de Tourisme.
- 10h30** Balade à bord du **P'tit Train touristique de la Haute Somme**, qui offre de superbes panoramas sur la vallée... Visite du musée des chemins de fer militaires et industriels, la plus grande collection européenne de matériel ferroviaire à voie étroite.
- 12h15** **Déjeuner à Rancourt.**
- 14h30** Balade commentée en autocar sur le **Circuit des anguillères**; un voyage au cœur de la vallée, à la découverte de ses superbes panoramas. Passage au mémorial Sud-Africain de Longueval.
- 17h00** Retour sur Péronne et fin de la journée.

+

Circuit de 80 km de Péronne à Péronne.
Validité du 01/04 au 31/10/25.

Le prix comprend : les visites guidées, l'accompagnement, le repas boisson comprise, la gratuité conducteur et un responsable du groupe sur la base de 50 payants.

Le prix ne comprend pas : le transport, l'assurance.

Suggestion de menu

- Pâté de campagne OU Terrine de poisson, crème d'aneth OU Timbale de la mer, saveur homardine OU Quiche lorraine.
- Cuisse de poule confit, gratin de pommes de terre OU Croustillant de lieu noir façon dieppoise OU Retour de la pêche « velouté », riz basmati OU Rôti de porc au miel et à la moutarde, patates douces
- Moelleux chocolat, crème anglaise OU Tarte au citron meringuées OU Tropézienne OU Panna cotta, coulis de fruits
- Café - eau - ¼ vin par personne (Vin blanc « Chardonnay, Vin rouge « Merlot »).



© Nicolas Bryant

42€
par personne

Circuit de la Grande Guerre

Un périple émouvant sur les traces de la Grande Guerre, au cœur des Champs de Bataille de la Somme. Pour comprendre une page de l'histoire mondiale.

10h30 Accueil de votre groupe à l'**Historial de la Grande Guerre à Péronne** par le guide-accompagnateur. Visite du musée, témoignage unique des mentalités et de la vie quotidienne durant le premier conflit mondial.

12h30 Déjeuner dans un restaurant.

14h30 Découverte accompagnée des **sites du souvenir**. Trois sites au choix parmi : la chapelle du Souvenir Français à **Rancourt**, les mémoriaux de **Longueval** (visite du musée sud-africain), de **Pozières** et de **Thiepval**, hauts lieux du Souvenir Britannique, le mémorial de la tour de l'Ulster, curieux monument irlandais et le mémorial terre-neuvien de **Beaumont-Hamel** dont le caribou domine les tranchées. Découverte de l'impressionnant "**Lochnagar Crater**" à La Boisselle (trou de mine).

EN OPTION avec supplément : + 7€/pers.

16h30 Visite du **musée Somme-1916 à Albert** qui présente dans de réels abris des scènes très réalistes de la guerre des tranchées de 1916 et font vivre le quotidien des soldats combattants.

18h00 Retour à Péronne et fin de la journée.

Le prix comprend : les visites guidées, l'accompagnement, le repas boisson comprise, la gratuité conducteur et un responsable du groupe base 40 payants.

Le prix ne comprend pas : le transport, l'assurance, l'option visite musée Somme 1916 (+7€/pers.).

Suggestion de menu

- Dorne de saumon en Bellevue OU Ficelle Picarde OU Assiette de charcuteries.
- Cuisse de canard – Gratin Sarladais & Haricots verts OU Suprême de poulet farci au cidre – Gratin Dauphinois & Haricots verts OU Carbonnade flamande – Purée de pomme de terre OU Dos de cabillaud sauce safranée – Riz et ses petits légumes.
- Tarte aux pommes OU Part de flan à la vanille OU Entremet au chocolat.
- Vin au pichet, eau, café



49€
par personne

Au Pays du Coquelicot

Entre belvédères, étangs et sites de mémoires, ce pays vous accueille généreusement.

10h00 Arrivée à Albert et accueil par le guide.

10h15 Visite du **musée Somme 1916 à Albert**. Installé dans un abri anti-aérien, il retrace la vie des soldats dans les tranchées lors de l'offensive du 1^{er} juillet 1916.

11h30 Passage par la basilique Notre-Dame de Brebière et sa célèbre vierge dorée.

12h30 Déjeuner dans un restaurant à Authuille.

14h30 Balade commentée en autocar au pays du coquelicot, le circuit des étangs ; un voyage au cœur de la vallée de la Somme, à la découverte de ses superbes panoramas, et d'une pratique originale de pêche à l'anguille. Passage par l'étonnant trou de mine de la Boisselle et le mémorial Franco-Britannique de Thiepval... Suivez le guide.

16h30 Pause gourmande à Albert : uBiscuiterie du coquelicot, dégustation de produit fait maison et possibilité d'achat.

17h00 Fin de la journée.

Suggestion de menu

- Kir cidre et sa terrine maison en dégustation
- Coquille de poisson OU Ficelle picarde OU Croustade de volaille
- Poulet au maroilles OU Estouffade de joue de porc OU Jambon à l'os sauce Porto OU Dos de cabillaud
- Fromages
- Parfait au chocolat OU Nougat glacé OU Craquant au chocolat OU Rabotte picarde
- 1 bouteille de vin blanc et rouge pour 5 personnes (Bordeaux) – café



Circuit de 60 km d'Albert à Albert.



© L. Desbats Lwood

Le prix comprend : les visites guidées, l'accompagnement, la dégustation, le repas boisson comprise, la gratuité conducteur et un responsable du groupe.

Le prix ne comprend pas : le transport, l'assurance.



Randonnée en baie de Somme

les séjours

179€
par personne



© Stéphane Bouilland

À la rencontre de l'oiseau, de la nature et des phoques ;
au milieu de l'une des plus belles baies du monde.

1^{er} JOUR

Le Marquenterre et les phoques de la baie de Somme

Balade accompagnée à la découverte des phoques. Plus de 400 veaux marins colonisent les bancs de sable du sud de la baie de Somme.
Durée 2h30. Horaire en fonction des marées.

12h00 Déjeuner au Crotoy.

Découverte commentée du parc ornithologique du Marquenterre, pour une première rencontre avec les paysages préservés de la Côte Picarde et le monde exceptionnel des oiseaux.

Installation au camping 4 * au Crotoy.
Hébergement en bungalows de 4 à 6 personnes.

Dîner boisson comprise au restaurant du camping.

2^e JOUR

La baie de Somme

Petit-déjeuner.

Accueil de votre groupe à Saint-Valery-sur-Somme.

Traversée pédestre accompagnée de la baie de Somme, de Saint-Valery-sur-Somme au Crotoy. Une expérience inoubliable, à vivre intensément !
Durée 3h. Horaire selon la marée.

12h00 Panier pique-nique.

Balade à bord du Chemin de Fer de la baie de Somme depuis Le Crotoy. À bord de ce véritable train à vapeur, vous cheminerez jusqu'à Saint-Valery-sur-Somme en effectuant le tour de la baie de Somme sur le réseau dit des "bains de mer".

Fin du séjour.



Validité du 01/04 au 30/09, sauf juillet/août et jours fériés (en formule camping). Randonnées selon horaires de marées. Base 15 à 30 personnes : nous consulter.

Suggestion de menu

Déjeuner

- Moules marinières OU Moules à la crème
- Dessert
- Une bière OU 1/4 de boisson par personne

Dîner

- Ficelle picarde OU Flamiche aux poireaux OU Salade de gésiers
- Colin à la crotelloise OU Gougeonnette de volaille au Maroilles maison, frites OU Moules au Maroilles OU Estouffade flamande maison
- Dessert maison
- 1/4 de vin par personne, café

Le prix comprend : les visites accompagnées, deux repas boisson comprise et un pique-nique, l'hébergement en bungalow partagé (camping 4*), le petit-déjeuner, la gratuité conducteur et un responsable du groupe sur la base de 30 payants.

Le prix ne comprend pas : le transport, l'assurance, l'accompagnement, le supplément chambre individuelle : +25€ à 41€/pers., la taxe de séjour, le supplément pour un hébergement en hôtel à Abbeville : +10€/pers.



© Somme Tourisme-IG

Deux jours en baie de Somme

les séjours

219€
par personne



© SMIBDSGLP-Nicolas Bryant

Détente et découverte sont la toile de fond de ce voyage à la rencontre de l'oiseau et de la nature, dans le cadre pittoresque des cités et demeures anciennes qui font le charme indéniable de la Côte Picarde.



Validité de mi-mars à mi-novembre.

1^{er} JOUR Le Marquenterre et Valloires

10h00 Visite guidée du **Parc ornithologique** du Marquenterre, une escale privilégiée pour des milliers d'oiseaux migrateurs. Une expérience unique au cœur de la réserve naturelle de la baie de Somme.

12h30 Déjeuner à **Saint-Firmin-lès-Crotoy**.

15h00 Découverte de l'**abbaye cistercienne** du XVIII^e siècle et des **jardins de Valloires**, magnifique parc paysager de roses et d'arbustes rares.

18h00 Dîner et hébergement sur la Côte Picarde ou à proximité.

2^e JOUR La baie de Somme

Petit-déjeuner à l'hôtel.

10h00 Visite libre de **la Maison de la baie de Somme**. Pour tout connaître sur la faune et la flore de la baie de Somme. À découvrir une collection unique d'oiseaux, plus de 300 espèces mises en scène dans leur environnement naturel.

12h00 Déjeuner à **Saint-Valery-sur-Somme**

15h15 À bord du **Chemin de Fer de la baie de Somme**, vous musarderez depuis Le Crotoy jusqu'à Saint-Valery-sur-Somme, en découvrant la baie de Somme.

17h00 Visite commentée de **Saint-Valery** ; vous y découvrirez les ruelles pittoresques du quartier des pêcheurs et la vieille ville qui témoigne de son prestigieux passé.

18h30 Fin du séjour.

Suggestion de menu

- Terrine de Campagne avec ses Salicornes OU Ficelle Picarde OU Terrine de Poissons et sa Rouille OU Flamiche aux Poireaux
- Filet de Poisson du jour sauce au beurre blanc et salicornes OU Cuisse de Pintade sauce du Verger OU Sauté de Porc
- Tarte aux Pommes à l'ancienne OU Gâteau au Chocolat OU Amandine aux Poires
- ¼ de vin par personne – eau – café

Le prix comprend : les visites guidées ou libres, la balade en train vapeur, les repas boisson comprise, l'hébergement en chambre double, le petit-déjeuner, la gratuité conducteur et un responsable du groupe. Base 30 payants.

Le prix ne comprend pas : le transport, l'assurance, l'accompagnement, le supplément chambre individuelle : (+41€/pers.), la taxe de séjour.



© S.Bouilland

Trois jours de découverte en Somme

les séjours

345€

par personne



© NBryant



Une rencontre passionnante avec Amiens, la capitale picarde, et la fabuleuse baie de Somme. À découvrir absolument.

1^{er} JOUR Amiens

- 11h00** Visite commentée en barque des **Hortillonnages** à Amiens, mosaïque de jardins séparés par de petits canaux "les rieux" entre la Somme et ses affluents.
- 12h15** Déjeuner dans un restaurant amiénois.
- 14h30** Visite guidée de la **cathédrale Notre-Dame**, monument prestigieux classé au patrimoine mondial de l'Unesco, suivi de la découverte du vieux quartier d'Amiens : Saint-Leu.
- 16h30** Temps libre pour découvrir Amiens.
- 18h30** Installation à votre hôtel à Amiens ou Abbeville selon disponibilité.
- 20h00** Dîner dans un restaurant proche de l'hôtel.

2^e JOUR La Côte Picarde

Petit-déjeuner à l'hôtel.

- 10h00** Visite guidée de la cité médiévale de **Saint-Valery-sur-Somme** ; de la Porte de Nevers où fût enfermée Jeanne d'Arc, à la Tour Harold qui domine magnifiquement la baie, en passant par les rues fleuries.
- 12h00** Déjeuner à **Cayeux-sur-Mer**.
- 14h00** Rendez-vous avec votre guide au restaurant et visite commentée en autocar de la **Côte Picarde (Le cap du Hourdel, Cayeux-sur-Mer, Ault Onival, Mers-les-Bains...)**.
- 18h00** Fin de la journée.
- 18h30** Installation à l'hôtel à Abbeville. Dîner et nuit à votre hôtel.

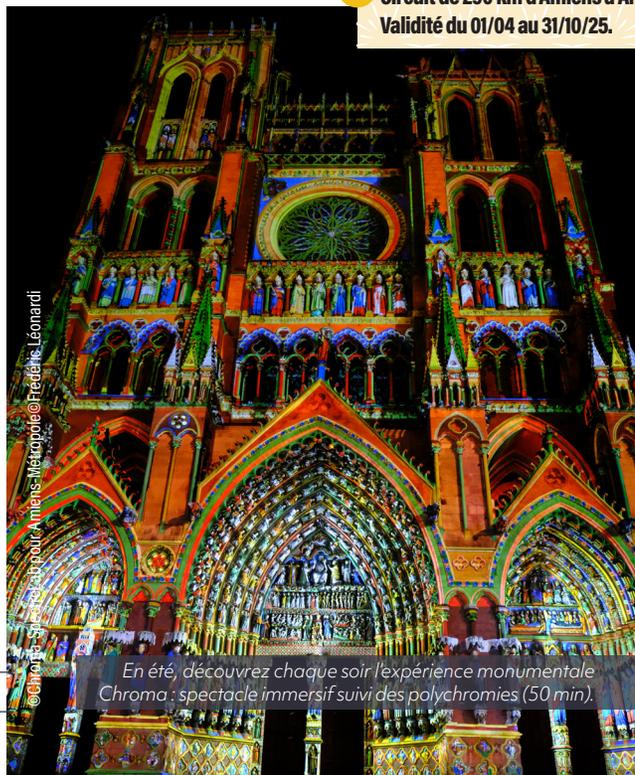
Le prix comprend : les visites guidées, les repas boisson comprise du déjeuner le 1^{er} jour au déjeuner le 3^e jour, l'hébergement en chambre double en hôtel niveau *** pour 2 nuits, la gratuité conducteur et responsable du groupe base 30 payants.
Le prix ne comprend pas : le transport, l'assurance, l'accompagnement local, la taxe de séjour, le supplément chambre individuelle (+41€/nuît/personne).

3^e JOUR La baie de Somme

Petit-déjeuner à l'hôtel.

- 10h00** Découverte commentée du **Parc ornithologique du Marquenterre**, refuge apprécié des oiseaux migrateurs de toute l'Europe.
- 12h30** Déjeuner à **Saint-Firmin-lès-Crotoy**.
- 15h45** Balade à bord du Chemin de **Fer de la baie de Somme depuis Le Crotoy**. À bord de ce véritable train à vapeur, vous cheminerez jusqu'à Saint-Valery-sur-Somme en effectuant le tour de la baie de Somme sur le réseau dit des "bains de mer".
- 17h00** Fin du séjour.

+ Circuit de 290 km d'Amiens à Amiens. Validité du 01/04 au 31/10/25.



© Christo - Spectacles pour Amiens Métropole / Frédéric Léonardi

En été, découvrez chaque soir l'expérience monumentale Chroma : spectacle immersif suivi des polychromies (50 min).

La Somme *en quatre jours*

les séjours

475€

par personne



© Nicolas Bryant

Un séjour pour découvrir quelques pépites du département de la Somme.



1^{er} JOUR Amiens

11h00 Visite guidée de la **cathédrale Notre-Dame**, pur chef d'œuvre d'art gothique, classée au patrimoine mondial de l'Unesco.

12h45 Déjeuner dans un restaurant amiénois.

15h00 Promenade commentée en barque dans le site exceptionnel des **Hortillonnages**, cette mosaïque de jardins enserrés par de petits canaux.

16h00 Temps libre dans le pittoresque quartier **Saint-Leu**, au pied de la cathédrale et dans le centre ville.

17h30 En route vers la Côte Picarde. Installation à votre hôtel à Abbeville hôtel 3*.

20h00 Dîner et nuit à votre hôtel.

2^e JOUR Bateau et Train de la Baie de Somme

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Départ du port de Saint-Valery-sur-Somme pour une promenade en toute quiétude sur un **bateau à faible tirant d'eau** (durée 40 min - horaires selon la marée - bateau couvert).

12h30 Déjeuner à Saint-Valery-sur-Somme.

15h45 Accueil de votre groupe à la gare de St Valery-sur-Somme. Vous monterez à bord du **Chemin de Fer de la Baie de Somme**, pour un voyage d'une heure autour de la baie de Somme, jusqu'à la charmante station du Crotoy.

17h00 Temps libre au Crotoy ou en bord de mer. Dîner et hébergement à l'hôtel.

Le prix comprend : les visites guidées, les repas boisson comprise du déjeuner du premier jour au déjeuner du 4^e jour, l'hébergement en chambre double, les petits déjeuners, la gratuité conducteur et responsable du groupe base 30 payants.

3^e JOUR Côte Picarde

Petit-déjeuner à l'hôtel.

10h00 Rendez-vous avec votre guide/accompagnatrice et visite guidée de la cité médiévale de **Saint-Valery-sur-Somme** ; de la Porte de Nevers où fût enfermée Jeanne d'Arc, à la Tour Harold qui domine magnifiquement la baie, en passant par les rues fleuries. Passage par le cap du Hourdel, son phare et sa colonie de phoques.

12h30 Déjeuner à Cayeux-sur-Mer.

14h00 Visite commentée en autocar de la **Côte Picarde**. (Cayeux sur Mer – Ault Onival – Mers-les-Bains...)

18h00 Fin la journée.

4^e JOUR Patrimoine

Petit-déjeuner à l'hôtel.

10h30 Visite guidée de la **chapelle du St Esprit** à Rue (bijou de l'art gothique flamboyant quand la pierre s'est faite dentelle).

12h30 Déjeuner à Argoules.

15h00 Rendez-vous à **Regnière-Ecluse** et visite guidée du château. Laissez-vous séduire par l'histoire de cette demeure atypique du XVI^{ème} siècle remaniée à l'époque romantique et les compositions paysagères du XIX^e siècle s'étendant à perte de vue.

16h30 Retour vers votre région et fin de nos services.

+ Circuit de 290 km de Amiens à Abbeville. Validité du 01/04 au 31/10.

Le prix ne comprend pas : le transport, l'assurance l'accompagnement le supplément chambre individuelle (+41€/nuit/personne), la taxe de séjour.

La Somme *en cinq jours*

515€

par personne

les séjours


Toute la Somme en découvrant la vallée de la Haute Somme, la Côte Picarde et Amiens.

1^{er} JOUR La Haute Somme

Acheminement en autocar depuis votre région.

12h30 Déjeuner à l'**Historial de la Grande Guerre à Péronne**.

14h00 Visite commentée de l'**Historial de la Grande Guerre** ; ce musée de référence témoigne des réalités quotidiennes des soldats et des civils durant le premier conflit mondial.

16h00 Balade commentée en autocar sur le **Circuit des anguillères** ; découverte des superbes panoramas des étangs de la vallée et visite d'une anguillère, piège ancestral en bois utilisé pour la pêche à l'anguille.

18h00 En route vers la Côte Picarde. Installation à votre hôtel dans un village à 20 km de la mer (selon disponibilité). Dîner et hébergement à votre hôtel.

2^e JOUR Rambures et Saint-Riquier

Petit-déjeuner à l'hôtel.

10h00 Visite libre du **château de Rambures**, bel exemple d'architecture militaire du XV^e siècle au cœur d'un vaste et agréable parc.

12h15 Déjeuner à Abbeville.

14h30 Visite guidée du **moulin à vent** entièrement rénové sur les collines d'Eaucourt-sur-Somme et de son parc éolien dominant la vallée.

16h30 Visite guidée de l'**abbatiale de Saint-Riquier**, de style gothique flamboyant.

18h00 Fin de la journée. Dîner et hébergement à votre hôtel.

3^e JOUR Le Marquenterre et la baie de Somme

Petit-déjeuner à l'hôtel.

10h00 Promenade commentée dans le **Parc ornithologique du Marquenterre**, refuge naturel pour de multiples oiseaux migrateurs que vous pourrez observer en toute tranquillité.

12h30 Déjeuner à **Saint-Firmin les Crotoy**.

15h45 Accueil de votre groupe à la gare du Crotoy. Vous monterez à bord du **Chemin de Fer de la baie de Somme**, pour un voyage d'une heure autour de la baie, jusqu'à Saint-Valery-sur-Somme.

16h30 Temps libre.

Dîner et hébergement à l'hôtel.

4^e JOUR Saint-Valery-sur-Somme

Petit-déjeuner à l'hôtel.

10h00 Visite guidée de la cité médiévale de **Saint-Valery-sur-Somme** ; de la Porte de Nevers où fût enfermée Jeanne d'Arc, à la Tour Harold qui domine magnifiquement la baie, en passant par les rues fleuries.

12h00 Déjeuner à Cayeux-sur-Mer.

14h00 Rendez-vous avec votre guide au restaurant et **visite commentée en autocar de la Côte Picarde** (Le cap du Hourdel, Cayeux-sur-Mer, Ault Onival, Mers-les-Bains...).

18h00 Fin de la journée. Dîner et hébergement à l'hôtel.

5^e JOUR Amiens

Petit-déjeuner à l'hôtel et départ pour Amiens.

10h00 Promenade commentée en barque dans le site exceptionnel des **Hortillonnages**, cette mosaïque de jardins enserrés par de petits canaux.

11h15 Temps libre dans le pittoresque quartier **Saint-Leu**, au pied de la cathédrale.

12h15 Déjeuner dans un restaurant amiénois.

14h30 Visite guidée de la **cathédrale Notre-Dame**, pur chef d'œuvre d'art gothique classée au patrimoine mondial de l'Unesco.

16h00 Retour vers votre région et fin de nos services.



490 à 630 km de Péronne à Amiens selon le lieu d'hébergement.
Validité du 01/04 au 31/10/25.

Le prix comprend : les visites guidées ou libres, les repas boisson comprise du déjeuner du 1^{er} jour au déjeuner du 5^e jour, l'hébergement en chambre double en hôtel 2*, la gratuité conducteur et un responsable du groupe base 50 payants.

Le prix ne comprend pas : le transport, l'assurance, l'accompagnement local, le supplément chambre individuelle (+29€/nuit/personne), la taxe de séjour, le supplément pour un autre hôtel (+ 20 à 40€/nuit/personne).

CONDITIONS GÉNÉRALES DE RÉSERVATION

ARTICLES 1 À 28 DU CODE DU TOURISME (LOI DU 01/07/2018)

Art.1^{er} - PREAMBULE

Les présentes conditions générales et particulières de vente régissent les relations entre l'ADRT Somme Tourisme organisme local de tourisme prévu à l'article L211-1 (II) du code du tourisme et membre du réseau Tourisme & Territoires, et ses clients.

Ces conditions de vente s'inscrivent dans le strict respect de la réglementation en vigueur et s'appliquent à toute réservation effectuée à compter du 1er juillet 2018. Elles annulent et remplacent toutes les versions antérieures de conditions générales et particulières de vente proposées par l'ADRT Somme Tourisme. Le client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales et particulières de vente et en avoir accepté les termes en signant la réservation proposée par l'ADRT Somme Tourisme et qui forme, avec les présentes conditions générales et particulières de vente, le Contrat, tel que ce terme est défini à l'article 2 ci-après.

Art.2 - DEFINITIONS

Vendeur : désigne l'ADRT Somme Tourisme, organisme local de tourisme, membre du réseau Tourisme & Territoires, et qui propose à la vente des Prestations touristiques sur sa zone géographique d'intervention à savoir le département de la Somme et les départements limitrophes de façons exceptionnelles.

Client : désigne la personne qui achète ou réserve une Prestation Touristique, étant entendu que le Client peut ne pas être le bénéficiaire ou participant de la Prestation touristique, selon que le Client souhaite bénéficier personnellement de la Prestation touristique ou qu'il souhaite en faire bénéficier un tiers.

Bénéficiaire ou Participant : désigne la personne physique qui consomme la Prestation touristique achetée par le Client auprès du Vendeur.

Partenaire : désigne toute personne productrice ou organisatrice de la Prestation Touristique vendue par le Vendeur au Client.

Contrat : désigne l'ensemble des engagements réciproques pris par le Vendeur, d'une part, et par le Client, d'autre part, et portant sur la réservation ou l'achat d'une Prestation touristique. Le Contrat est composé des conditions générales de vente applicables à tous les opérateurs de tourisme, des conditions particulières de vente applicables au Vendeur et des conditions de réservation propres à la Prestation touristique sélectionnée par le Client.

Séjour : désigne un forfait touristique au sens des dispositions de l'article L211-2 (II) du code du tourisme.

Prestation touristique ou Prestation de voyage : désigne (i) un service de voyage ou (ii) un service touristique ou (iii) un forfait touristique ou (iv) une prestation de voyage liée tels que ces termes sont définis à l'article L211-2 du code du tourisme.

Activité de pleine nature : désigne une Prestation touristique ou une Prestation de voyage qui se déroule en milieu naturel.

Canal de distribution : désigne le moyen technique par lequel le Vendeur propose au Client de réserver ou d'acheter une Prestation touristique (téléphone, site internet, accueil physique, ...).

Partie : désigne le Vendeur ou le Client, selon le sens donné par la phrase où ce terme figure. Au pluriel, ce terme désigne le Vendeur et le Client.

Site : désigne le ou les sites internet du Vendeur dont ceux figurant à l'adresse : www.somme-groupes.com

Art.3 - INFORMATION PREALABLE OU PRECONTRACTUELLE

3.1 - PORTEE

Les informations descriptives relatives à la Prestation touristique proposée par le Vendeur et figurant sur le Site ou sur le document remis au Client par le Vendeur constituent l'information préalable ou précontractuelle faite au Client au sens donné par l'article L. 211-8 du code du tourisme. Les éléments de cette information préalable ou précontractuelle dont la liste figure à l'article R211-4 du code du tourisme engagent le Vendeur.

3.2 - MODIFICATION

Le Vendeur se réserve toutefois le droit d'apporter des modifications à ces éléments de l'information préalable dans la mesure où ces modifications sont apportées au Client par écrit et avant la conclusion du Contrat, dans les conditions prévues par les articles R211-5 et L211-9 du code du tourisme.

3.3 - PRIX

Le prix de la Prestation touristique, affiché sur le Site ou sur le document d'information préalable et remis par le Vendeur au Client, est celui en vigueur au moment de la consultation par le Client. Il correspond au prix de la Prestation touristique, toutes taxes comprises (TTC). Dans certains cas, des frais supplémentaires dont le détail et les conditions d'application figurent dans l'information préalable pourront être perçus par le Vendeur lors de la réservation. Les modalités de paiement de ce prix figurent également sur le Site ou sur le document d'information préalable.

3.4 - TAXE DE SEJOUR

Conformément à la législation en vigueur sur l'activité des plateformes de réservation, le Vendeur peut (i) collecter la taxe de séjour applicable sur les différents territoires de sa zone géographique d'intervention au moment de la réservation ou de l'acte d'achat et (ii) la reverser aux intercommunalités pour le compte du Client. Lorsqu'elle est collectée par le Vendeur, le détail de cette taxe est mentionné sur le Site ou sur le document d'information préalable remis au Client.

3.5 - FRAIS DE DOSSIER

Enfin, des frais de dossier peuvent également être perçus par le Vendeur. Le détail et le montant de ces frais de dossier sont mentionnés dans l'information préalable et peuvent être différents en fonction du Canal de distribution du Vendeur.

3.6 - PRIX DEFINITIF

Le prix définitif TTC de la Prestation touristique et incluant tous les frais est indiqué au Client avant la formation définitive du Contrat.

Art.4 - RESPONSABILITE DU CLIENT

Il appartient au Client de vérifier que les informations personnelles qu'il fournit lors de la réservation, lors de l'acte d'achat ou à tout autre moment, sont exactes et complètes.

En cas de réservation en ligne sur le Site, il est de la responsabilité du Client de s'assurer que les coordonnées qu'il communique sont correctes et qu'elles lui permettent de recevoir la confirmation de sa réservation. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas cette confirmation dans le délai indiqué, il incombe au Client de contacter le Vendeur sans délai. En outre, et pour le bon suivi de son dossier, le Client doit informer le Vendeur le plus rapidement possible de toute modification des informations personnelles qu'il a fournies au Vendeur.

Art.5 - REVISION DU PRIX

Le prix de la Prestation touristique ne pourra être modifié par le Vendeur après la formation du Contrat, sauf dans les cas limitativement prévus par l'article L211-12 du code du tourisme et au plus tard 21 jours avant le début de la Prestation touristique. A cet égard, les éléments de réservation font figurer les paramètres de la possible révision du prix et de quelle manière la révision du prix peut être calculée en fonction desdits paramètres.

En aucun cas, le Client ne saurait solliciter l'annulation de la réservation en raison de la révision du prix sauf si, par l'effet de cette révision, la hausse du prix était supérieure à 8% par rapport au prix initialement convenu lors de la formation du Contrat.

Art.6 - RESPONSABILITE DU VENDEUR

Conformément à l'article L211-16 du code du tourisme, le Vendeur est responsable de plein droit à l'égard du Client ou du Bénéficiaire de la Prestation touristique de l'exécution des services prévus par le Contrat. Toutefois le Vendeur peut s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que le dommage est :

- Soit imputable au Client ou au Bénéficiaire,
 - Soit imputable à un tiers étranger à la fourniture des services de voyage compris dans le contrat et qu'il revêt un caractère imprévisible ou inévitable,
 - Soit dû à des circonstances exceptionnelles et inévitables.
- Lorsque la responsabilité du Vendeur est engagée et sauf en cas de préjudice corporel ou en cas de dommages causés intentionnellement ou par négligence, l'indemnité sollicitée par le Client ne saurait excéder trois fois le prix total de la Prestation touristique.

Art.7 - PROCESSUS DE RESERVATION EN LIGNE

Le processus de réservation en ligne sur le Site est le suivant :

- Le Client sélectionne le ou les Prestations touristiques de son choix et les place dans son panier d'achat.
- Après validation du panier d'achat, le Client saisit ses informations et ses coordonnées personnelles.
- Le Client accède ensuite à une page récapitulant l'ensemble des éléments constitutifs du Contrat, éléments dont la liste est fixée aux articles R211-4 et R211-6 du code du tourisme.
- Un premier « clic » permet au Client de valider les termes du Contrat, sous réserve d'avoir expressément accepté les présentes conditions générales et particulières de vente.
- Un second « clic » du Client, reconfirmant l'acceptation de ce dernier, permet au Client de valider les modalités de paiement du prix.
- Dans le cas où le paiement est effectué par carte bancaire, la réservation est considérée comme ferme et définitive et le Contrat formé qu'après acceptation du paiement par la banque du Client, tout rejet de paiement postérieur entraînera la résolution immédiate du Contrat.
- Après formation définitive du Contrat, le Vendeur adressera au Client un e-mail de confirmation, récapitulant l'ensemble des termes du Contrat, le contenu de cet e-mail constitue un moyen de preuve attestant de l'existence du Contrat.

Art.8 - PROCESSUS DE RESERVATION HORS LIGNE

En cas de réservation hors ligne, le Vendeur adresse au Client un projet de Contrat mentionnant l'ensemble des éléments prévus aux articles R211-4 et R211-6 du code du tourisme et incluant les présentes conditions générales et particulières de vente.

La réservation ou l'acte d'achat est définitivement formé après réception par le Vendeur et avant la date limite mentionnée sur le projet, (i) d'un exemplaire du Contrat signé par le Client impliquant notamment l'acceptation des présentes conditions particulières de vente (mentionnées sur le Site et disponibles sur simple demande auprès du Vendeur) et (ii) du paiement de la partie du prix indiquée au Contrat ainsi qu'il est dit à l'article 10 ci-après.

Dans le cas où le paiement de la partie du prix indiquée au Contrat est effectué par carte bancaire, la réservation est considérée comme ferme et définitive et le Contrat formé lorsque le client communique ses coordonnées bancaires et son cryptogramme, soit par téléphone au Vendeur, soit dans un point de réservation physique du Vendeur. Tout rejet de paiement postérieur entraînera la résolution immédiate du Contrat.

Art.9 - ABSENCE DE DROIT DE RETRACTION

Conformément à l'article L221-18 12° du code de la consommation, le Client ne bénéficie d'aucun droit de rétractation consécutif à l'achat ou à la réservation d'une Prestation touristique proposée par le Vendeur.

Art.10 - PAIEMENT

Sauf en cas de réservation en ligne où le paiement de l'intégralité du prix peut être exigé lors de la réservation, la réservation devient ferme et définitive et le Contrat formé lorsqu'un acompte représentant au moins 25% du prix total de la Prestation touristique est perçu par le Vendeur. Le solde du prix est dû au plus tard 30 jours avant le début de la Prestation touristique. En cas de réservation à moins de 30 jours du début de la Prestation touristique, la totalité du règlement du prix de la Prestation touristique est systématiquement exigée à la réservation. Le client n'ayant pas versé la totalité du prix de la Prestation touristique est considéré comme ayant annulé sa réservation et se verra appliquer des frais de résolution ainsi qu'il est indiqué à l'article 17 ci-après.

Enfin, et conformément à l'article 68 du décret 72-678 du 20 juillet 1972 modifié, les Locations de vacances ne peuvent faire l'objet d'aucun versement plus de 6 mois avant la remise des clés.

Art.11 - BON D'ECHANGE

Dès réception du paiement intégral, le Vendeur adresse au Client un bon d'échange présentant les informations pratiques relatives à la consommation de la Prestation touristique. La remise de ce bon d'échange au Partenaire par le Client n'est plus obligatoire. A son arrivée, le Client pourra communiquer la référence de sa réservation et présenter une pièce d'identité au nom du dossier de réservation.

Art.12 - ARRIVEE

Le Client doit se présenter le jour convenu et aux heures mentionnées sur le bon d'échange. En cas d'arrivée tardive ou différée ou d'empêchement de dernière minute, le Client doit prévenir le Partenaire dont l'adresse et le téléphone figurent sur le bon d'échange. Le prix des Prestations touristiques non consommées en raison de ce retard restera dû et le retard ne donnera lieu à aucun remboursement.

Art.13 - DUREE

Le Client signataire du Contrat, conclu pour une durée déterminée, ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue des dates mentionnées dans le Contrat.

Art.14 - MODIFICATION DU FAIT DU VENDEUR

Le Vendeur a la possibilité de modifier unilatéralement les clauses du Contrat après la formation du Contrat et avant le début de la prestation touristique et sans que le Client ne puisse s'y opposer, sous réserve que la modification soit mineure et que le Client en soit informé le plus rapidement possible de manière claire, compréhensible et apparente sur un support durable.

En cas de modification unilatérale par le Vendeur d'une Prestation touristique réservée de manière ferme et définitive et si cette modification n'est pas mineure et porte sur un élément essentiel du contrat telle qu'une hausse du prix de plus de 8% par rapport au prix initial en cas d'application de la clause de révision du prix, le Client a la possibilité, soit d'accepter la modification proposée par le Vendeur, soit de résouder sans frais le Contrat. En cas de résolution du Contrat, le Client se voit rembourser immédiatement les sommes versées au titre de cette réservation et payer une indemnité équivalente à celle qu'aurait dû supporter le Client si une annulation était intervenue de son fait à la date de la modification et ainsi qu'il est mentionné à l'article 16 ci-après.

Art.15 - ANNULATION DU FAIT DU VENDEUR

Le Vendeur a la possibilité d'annuler la réservation sans frais avant le début de la Prestation touristique dans les deux cas suivants :

- Si le nombre de personnes inscrites pour la Prestation touristique est inférieur au nombre minimal indiqué dans le bulletin de réservation et si l'annulation intervient au plus tard (i) 20 jours avant le début si la Prestation touristique dépasse 6 jours, (ii) 7 jours avant le début si la Prestation touristique a une durée comprise entre 2 et 6 jours ou (iii) 48 h avant le début si la Prestation touristique ne dure pas plus de 2 jours.

- Si le Vendeur est empêché de fournir la Prestation touristique en raison de circonstances exceptionnelles et inévitables et si l'annulation intervient dans les meilleurs délais avant le début de la Prestation touristique.

Dans les cas énumérés ci-dessus, le Client a droit au remboursement intégral des paiements effectués mais pas à un dédommagement supplémentaire pour le préjudice éventuellement subi.

Dans tous les autres cas, le Vendeur qui annule unilatéralement une Prestation touristique réservée de manière ferme et définitive est redevable à l'égard du Client non seulement du remboursement immédiat des sommes versées par le Client au titre de cette réservation mais également d'une indemnité correspondant à l'indemnité qu'aurait dû supporter le Client si l'annulation était intervenue de son fait à la même date et ainsi qu'il est mentionné à l'article 16 ci-après.

Art.16 - ANNULATION ET MODIFICATION DU FAIT DU CLIENT

Toute demande de modification ou d'annulation à l'initiative du Client de la Prestation touristique réservée de manière ferme et définitive doit être notifiée par écrit au Vendeur. La date de réception de cette notification écrite sera celle retenue pour le calcul des frais visés ci-après.

Toute demande de modification non expressément acceptée par le Vendeur et qui ne donne pas lieu à un avenant au Contrat avec les ajustements éventuels rendus nécessaires équivaut à une annulation. A cet égard, et pour toutes les structures situées en site isolé, une demande de modification en vue d'un report pourra être accordé exceptionnellement dans certains cas liés aux conditions climatiques et aux conditions d'accessibilité. La demande doit être effectuée par mail ou courrier postal auprès du Vendeur dans un délai de 48H ouvrées à compter de la survenance de la modification des conditions climatiques et/ou d'accessibilité.

Individuel au sein d'un groupe	
Délai constaté avant le début du Séjour ou de la Prestation	Frais de résolution
Plus de 30 jours	10 % du montant du voyage
De 30 à 22 jours	25 % du montant du voyage.
De 21 à 8 jours	50 % du montant du voyage.
De 7 à 3 jours	75 % du montant du voyage
Moins de 3 jours/non présentation	100 % du montant du voyage

Totalité du groupe	
Délai constaté avant le début du Séjour ou de la Prestation	Frais de résolution
Plus de 30 jours	10 % du montant du voyage
De 30 à 22 jours	50 % du montant du voyage
De 21 à 8 jours	75 % du montant du voyage
De 7 à 3 jours	90% du montant du voyage
Moins de 3 jours/non présentation	100 % du montant du voyage

Les frais de résolution sont payés par le Client au Vendeur et viennent s'imputer à due concurrence sur les sommes d'ores et déjà payées par le Client au titre de la réservation. Si le Client a souscrit un contrat d'assurance-annulation, les frais de résolution sont pris en charge par l'assureur dans les conditions prévues par le contrat d'assurance dont un résumé des garanties est joint au Contrat. Dans ce dernier cas toutefois, les frais de souscription du contrat assurance-annulation ne peuvent faire l'objet d'aucun remboursement. De la même façon, en cas de solution paiement mise en place par un organisme tiers à la demande du Client, les frais monétaires liés à cette solution de paiement et dus à cet organisme tiers ne peuvent faire l'objet d'aucun remboursement.

Art.17 - INTERRUPTION DE SEJOUR

En cas d'interruption de la Prestation touristique par le Client avant le terme prévu, il ne sera procédé à aucun remboursement de la part du Vendeur. Toutefois, le Client pourra se faire indemniser si le motif d'interruption est couvert par le contrat d'assurance-annulation qu'il a souscrit.

Art.18 - CESSIION DE CONTRAT

Le Client peut céder le Contrat à un tiers qui remplit les mêmes conditions que lui pour consommer la Prestation touristique. Dans ce cas, le Client est tenu d'informer le Vendeur de sa décision par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard 7 jours avant le début de la Prestation touristique. Le Vendeur communique alors sans délai au Client le montant des frais afférents à cette cession, frais qui ne sauraient excéder les frais supplémentaires éventuels demandés par le Partenaire et le coût de traitement du dossier de cession par le Vendeur. En cas de Cession, le Client est responsable solidairement avec le tiers et vis-à-vis du Vendeur du paiement du solde du prix ainsi que des frais supplémentaires éventuels occasionnés par cette cession.

Art.19 - CONDITIONS SPECIFIQUES AUX HEBERGEMENTS

19.1 - CAPACITE

Le Contrat est établi pour un nombre limité de personnes. Si le nombre de participants dépasse la capacité d'accueil de l'hébergement prévu au Contrat, le Partenaire peut refuser les participants supplémentaires. Toute rupture du Contrat pour ce motif sera alors considérée faite à l'initiative et sous la responsabilité du Client. Dans ce cas, le prix de la Prestation touristique restera acquis au Vendeur.

19.2 - DEPOT DE GARANTIE ET ETAT DES LIEUX (non avenu pour les groupes)

19.3 - PAIEMENT DES CHARGES (non avenu pour les groupes)

19.4 - HOTELLERIE

Les prix comprennent la location de la chambre avec ou sans petit déjeuner, 1/2 pension ou pension complète. Sauf indication contraire, ils ne comprennent pas les boissons des repas. Lorsqu'un Client occupe seul une chambre prévue pour loger deux personnes et sauf mention contraire, il lui est facturé un supplément dénommé « supplément chambre individuelle ». Le jour du départ, la chambre doit être libérée à l'heure affichée dans l'établissement.

Art.20 - ACTIVITES DE PLEINE NATURE

Le Vendeur se réserve le droit d'annuler une activité prévue au Contrat si celui-ci est empêché de fournir cette activité en raison de la survenance de circonstances exceptionnelles et inévitables, ainsi qu'il est dit à l'article 15 ci-avant.

Dans la même situation de circonstances exceptionnelles et inévitables, le Vendeur peut également, avec l'accord du Client sauf en cas de modification mineure ainsi qu'il est dit à l'article 14 ci-avant, substituer l'activité d'origine par une autre activité. Dans ce second cas toutefois, le Client ne peut prétendre à aucun remboursement.

Dans tous les cas visés au présent paragraphe, le Client ne saurait prétendre à une aucune indemnité d'aucune sorte. Chaque participant doit se conformer aux règles de prudence et suivre les conseils de l'encadrant. Le Vendeur se réserve le droit d'expulser à tout moment d'un groupe un participant dont le comportement peut être considéré comme mettant en danger la sécurité du groupe et le bien-être des autres participants. Dans ce cas, aucune indemnité ne sera due.

Certaines Prestations qui se déroulent en extérieur nécessitent une bonne condition physique et/ou des équipements spécifiques. Lorsque cela est le cas, les informations correspondantes figurent dans le document d'information préalable.

Art. 21 - ANIMAUX (non avenu pour les groupes)

Art. 22 - ASSURANCES

Le Client est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il est invité à vérifier s'il bénéficie par ses assurances personnelles d'une couverture d'assurance dite « de villégiature ». A défaut, il lui est vivement recommandé d'en souscrire une. Le Vendeur met à la disposition du Client la possibilité de souscrire un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation et d'assistance ; le contenu des garanties et des exclusions fait l'objet d'un document qui sera remis au Client en même temps que le document d'information préalable. Le Vendeur est assuré au titre de sa responsabilité civile professionnelle ainsi qu'il est indiqué par ailleurs.

Art. 23 - RECLAMATIONS

Toute réclamation relative à l'exécution ou à la mauvaise exécution du Contrat doit être adressée par écrit au Vendeur sous 48H ouvrées. Les réclamations relatives à l'état des lieux doivent obligatoirement être portées à la connaissance du Vendeur dans les 48 heures suivant l'arrivée.

Art.24 - MEDIATEUR DU TOURISME

Après avoir contacté le Vendeur et, à défaut d'une réponse satisfaisante de sa part dans un délai de 60 jours, le Client peut saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage (MTV), dont les coordonnées sont les suivantes : MTV Médiation Tourisme Voyage BP 80 303 - 75 823 Paris Cedex 17, et dont modalités de saisine sont disponibles sur le site internet : www.mtvtravel

Art.25 - PREUVE

Il est expressément convenu entre les Parties que les données conservées dans le système d'information du Vendeur et/ou de ses Partenaires concernant les éléments de la Prestation touristique ont la même force probante que tout document qui serait établi, reçu ou conservé par écrit.

Art. 26 - DONNEES PERSONNELLES

Le Règlement (EU) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement de données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, autrement appelé le Règlement général sur la protection des données ou RGPD, ainsi que la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, fixent le cadre juridique applicable aux traitements de données à caractère personnel. Dans le cadre de son activité de vente de Séjours et Prestations touristiques, le Vendeur met en œuvre et exploite des traitements de données à caractère personnel relatifs aux Clients et aux Bénéficiaires. Conformément à l'article 12 du RGPD, le Vendeur a formalisé les droits et les obligations des Clients et Bénéficiaires au regard du traitement de leurs données à caractère personnel au sein d'un document appelé Politique de confidentialité, accessible sur demande auprès du Vendeur.

Pour toute autre information plus générale sur la protection des données personnelles, tout intéressé est invité à consulter le site de la CNIL www.cnil.fr. Conformément à l'article 12 du RGPD, le Vendeur a formalisé les droits et les obligations des Clients et Bénéficiaires au regard du traitement de leurs données à caractère personnel au sein d'un document appelé [Politique de confidentialité], accessible à l'adresse suivante : <http://somme-tourisme.com/donnes-personnelles-et-rgpd> et sur demande auprès du Vendeur.

Art. 27 - USAGE DE LA LANGUE FRANCAISE ET PRIMAUTE DU FRANÇAIS

Conformément à la loi n° 94-664 du 4 août 1994, les offres présentées sur les sites internet du Vendeur, ainsi que les présentes conditions particulières de vente, sont rédigées en langue française. Des traductions en langues étrangères de tout ou partie de ces informations peuvent toutefois être accessibles. Les Parties conviennent que la version en langue française primera sur toutes les versions rédigées dans une autre langue.

Art. 28 - DROIT APPLICABLE

Tout Contrat conclu entre le Vendeur et le Client est soumis au droit français.

Extrait du Code du tourisme : Articles R 211-3 à R 211-12

ArticleR211-3

Sous réserve des exclusions prévues aux troisième et quatrième alinéas de l'article L. 211-7, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section. En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage, émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés. La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par les dispositions réglementaires de la présente section.

ArticleR211-3-1

L'échange d'informations précontractuelles ou la mise à disposition des conditions contractuelles est effectué par écrit. Ils peuvent se faire par voie électronique dans les conditions de validité et d'exercice prévues aux articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Sont mentionnés le nom ou la raison sociale et l'adresse du vendeur ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu au a de l'article L. 141-3 ou, le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnées au deuxième alinéa de l'article R 211-2.

ArticleR211-4

Préalablement à la conclusion du contrat, le vendeur doit communiquer au Client les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que : 1° La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés ; 2° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ; 3° Les prestations de restauration proposées ; 4° La description de l'itinéraire lorsqu'il

s'agit d'un circuit ; 5° Les formalités administratives et sanitaires à accomplir par les nationaux ou par les ressortissants d'un autre Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ; 6° Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix ; 7° La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du Client en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ ; 8° Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde ; 9° Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R.211-8 ; 10° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ; 11° Les conditions d'annulation définies dans les articles R. 211-9, R. 211-10 et R. 211-11 ; 12° L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; 13° Lorsque le contrat comporte des prestations de transport aérien, l'information, pour chaque tronçon de vol, prévue aux articles R. 211-15 à R. 211-18.

ArticleR211-5

L'information préalable faite au Client engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quels éléments. En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées au Client avant la conclusion du contrat.

ArticleR211-6

Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Lorsque le contrat est conclu par voie électronique, il est fait application des articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Le contrat doit comporter les clauses suivantes : 1° Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur ; 2° La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates ; 3° Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates et lieux de départ et de retour ; 4° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques et son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil ; 5° Les prestations de restauration proposées ; 6° L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ; 7° Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ; 8° Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R. 211-8 ; 9° L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ; 10° Le calendrier et les modalités de paiement du prix ; le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30 % du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ; 11° Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ; 12° Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au vendeur, et, le cas échéant, signalée par écrit, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ; 13° La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article R. 211-4 ; 14° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ; 15° Les conditions d'annulation prévues aux articles R. 211-9, R. 211-10 et R. 211-11 ; 16° Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur ; 17° Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur) ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus ; 18° La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ; 19° L'engagement de fournir à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes : a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le Client en cas de difficulté ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur ; b) Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour ; 20° La clause de résiliation et de remboursement sans pénalités des sommes versées par l'acheteur en cas de non-respect de l'obligation d'information prévue au 13° de l'article R. 211-4 ; 21° L'engagement de fournir à l'acheteur, en temps voulu avant le début du voyage ou du séjour, les heures de départ et d'arrivée.

ArticleR211-7

L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

Article R211-8

Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L. 211-12, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

Article R211-9

Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat telle qu'une hausse significative du prix et lorsqu'il méconnaît l'obligation d'information mentionnée au 13° de l'article R. 211-4, l'acheteur peut, sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception : - soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ; - soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

Article R211-10

Dans le cas prévu à l'article L. 211-14, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception ; l'acheteur, sans préjuger des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date. Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

Article R211-11

Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis : - soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ; - soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties. Les dispositions du présent article sont applicables en cas de non-respect de l'obligation prévue au 13° de l'article R. 211-4

IDENTITE DU VENDEUR - ASSURANCE RCP - GARANTIE FINANCIERE Informations relatives au Vendeur

Raison sociale : ADRT Somme dénommée Somme Tourisme
Forme juridique : association loi 1901
N° SIRET : 78061024200049
Code APE : 8413 Z
N° d'immatriculation ATOUT FRANCE : IM080110001
Adresse : 54 rue Saint Fuscien 89000 Amiens
Téléphone : 03.22.71.22.74

Assurance RCP :

Le Vendeur a souscrit une assurance en responsabilité civile professionnelle (ARCP) n° 77522309 auprès de Aviva Assurance à Amiens afin de couvrir les conséquences de la Responsabilité Civile Professionnelle que le Vendeur peut encourir.

Garantie financière :

Le Vendeur justifie d'une garantie financière souscrite auprès de l'APST qui a pour objet la protection du consommateur (remboursement des acomptes versés, continuation du voyage...) en cas de défaillance financière du Vendeur.

Edition du 01/09/2024



Ce programme est basé selon une logique de tourisme responsable, une démarche volontaire de voyager en minimisant au maximum l'impact sur l'environnement et le mode de vie local. Ne prendre que des souvenirs et ne laisser que des traces de pas.

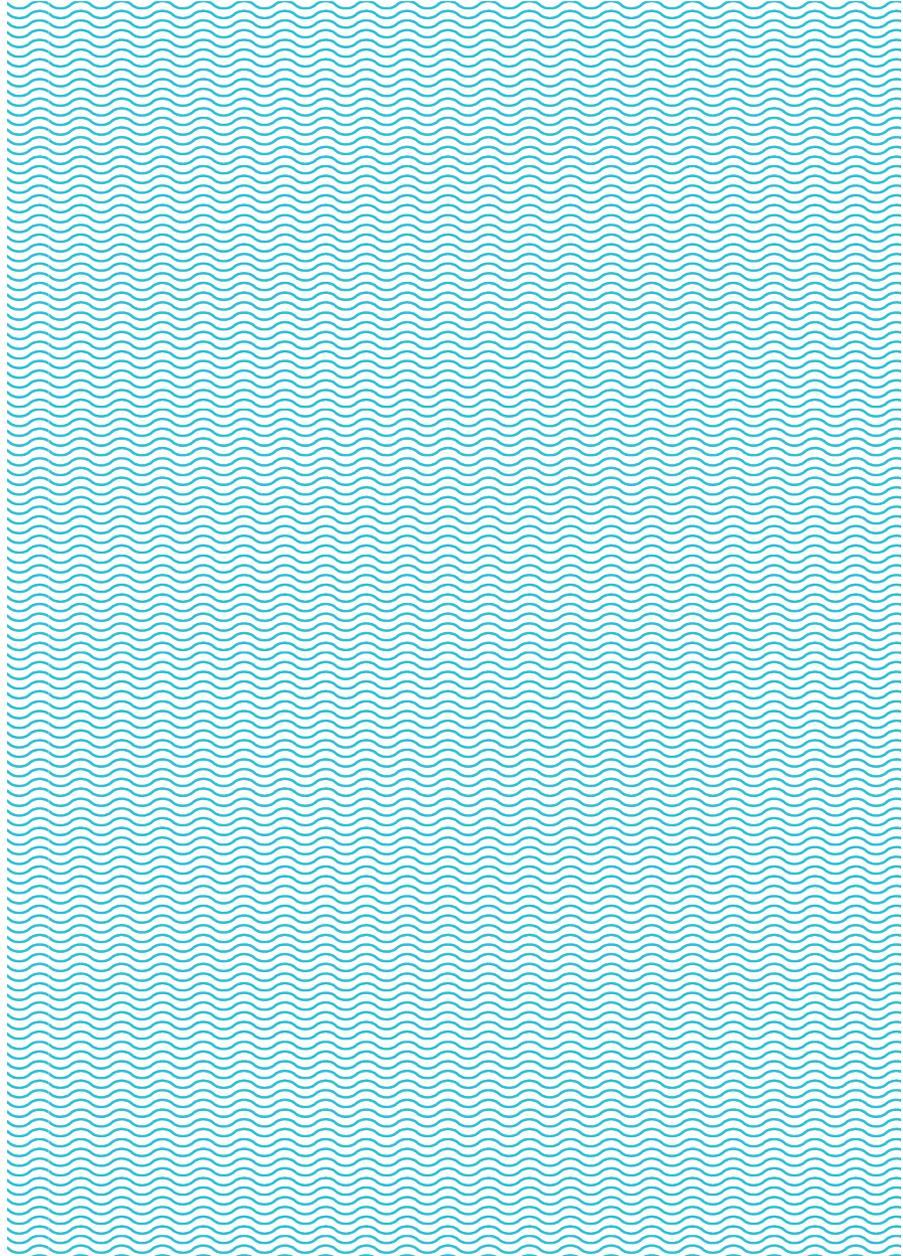


Ce programme est basé selon une logique d'écotourisme, une forme touristique respectueuse de l'environnement et du bien-être des populations. Elle se pratique exclusivement en milieu naturel et doit être une source financière viable pour les communautés d'accueil.



Ce programme est basé selon une logique d'agrotourisme, forme de tourisme durable dans les milieux agricoles. Pratiqué de plusieurs façons, son but est de faciliter la rencontre avec le producteur et pérenniser son activité en lui permettant de se diversifier.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.
À consommer avec modération.





A1, A16, A26, A28, A29



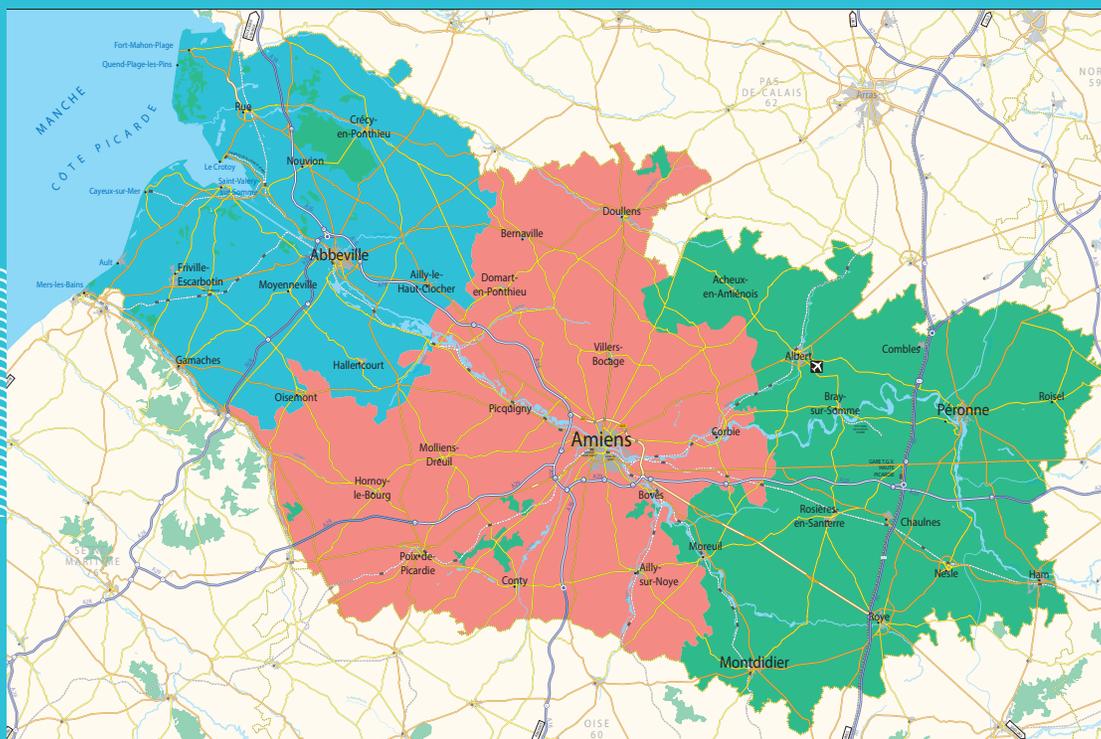
Gare TGV Haute Picardie
Lignes Paris-Lille et Paris-Calais



Aéroport Roissy-Charles de Gaulle
Aéroport Beauvais-Tillé



Ports de Dieppe et Calais



somme

54 rue Saint Fuscien 80000 AMIENS

Tél. : +33 (0)3 22 71 22 74

Fax : +33 (0)3 22 71 22 69

Email : groupes@somme-tourisme.com

Immatriculation : IM 080 11001



DESTINATION GROUPES

ADN
Tourisme

Rejoignez les experts du voyage en **Groupes** !

Auvergne Rhone-Alpes

01 Ain
Tél : 04 74 32 83 98
reservation@aintourisme.com
www.ain-tourisme.com

03 Allier
Tél : 04 70 46 81 63
burdet.c@allier-tourbonnais.fr
www.allier-auvergne-tourisme.com

Bourgogne Franche-Comté

25 Doubs
Tél : 03 81 21 29 77
groupes@doubs.com
www.doubs-groupes.com

39 Jura
Tél : 03 84 87 22 54
groupes@jura-tourism.com
www.jura-tourism.com

71 Saône-et-Loire
Tél : 03 85 48 31 63
coraliebouchacourt@achalon.com
www.destination-saone-et-loire.fr

89 Yonne
Tél : 03 86 72 92 10
groupes@tourisme-yonne.com
www.groupes-yonne.com

Corse

2B Calvi-Balagne
Tél : 04 95 65 92 90
receptif@calvi-tourisme.corsica
www.balagne-corsica.com

Centre Val de Loire

28 Eure-et-Loir
Tél : 02 37 84 01 02
camille.rougier@tourisme28.com
www.tourisme28.com

18 Berry (Cher)
Tél : 02 48 48 00 19
marion.groeffly@ad21.fr
www.berryprovince.com

45 Loiret
Tél : 02 38 62 97 34
groupes@tourismeloiret.com
www.circuitsgroupesoiret.com

Grand Est

10 Aube
Tél : 03 25 42 50 83
Estelle.mazard@aube.fr
www.groupes.champagne-breaks.com

Hauts de France

60 Oise
Tél : 03 64 60 60 01
groupes.oise@gmail.com
www.oisetourisme.com

62 Pas-de-Calais
Tél : 03 21 10 34 40
groupes@pas-de-calais.com
www.groupes-pasdecalais.com

80 Somme
Tél : 03 22 71 22 74
r.gambier@somme-tourisme.com
www.somme-groupes.com

Ile-de-France

77 Seine-et-Marne
Tél : 01 69 39 60 41
groupes@attractivite77.fr
www.tourisme-seine-et-marne.fr

91 Essonne
Tél : 01 64 97 96 34
c.bouillon@essonnottourisme.com
www.essonnottourisme.com

93 Seine-Saint-Denis
Tél : 01 49 15 98 98
groupes@tourisme93.com
www.tourisme93.com

94 Val de Marne
Tél : 01 55 09 16 22
jbcannicconi@tourisme-valdemarne.com
www.tourisme-valdemarne.com

95 Val d'Oise
Tél : 06 62 10 23 16
m.vavasseur@valdoise-tourisme.com
www.valdoise-tourisme.com/groupes

Normandie

27 Eure
Tél : 02 32 62 84 49
lucile.harang@eureka-attractivite.fr
www.eureka-attractivite.fr

61 Orne
Tél : 02 33 15 00 06
blanchon.nathalie@orne.fr
www.escaporne.fr

Occitanie

09 Ariège
Tél : 05 61 02 30 72
groupes@ariegepyrenees.com
www.ariegepyrenees.com

12 Aveyron
Tél : 05 65 75 40 12
destination-groupes@aveyron-attractivite.fr
www.groupes-aveyron.com

31 Haute-Garonne
Tél : 05 61 99 70 69
faucher@tourismehg.com
www.hautegaronnottourisme.com

46 Lot
Tél : 06 62 88 00 14
contact@groupes-lot.com
www.groupes-lot.com

48 Lozère
Tél : 04 66 65 74 19
f.revol@lozere-resa.com
www.lozere-resa.com/groupes

65 Haute-Pyrénées
Tél : 05 62 56 70 03
anna.fontan@ha-py.fr
www.pyrenees-tsp.com

81 Tarn
Tél : 05 63 77 01 64
damien.coste@tourisme-tarn.com
www.tourisme-tarn.com

82 Tarn-et-Garonne
Tél : 05 63 21 79 47
fabienne.sirniq@tourisme82.com
www.tourisme-tarnetgaronne.fr



Nouvelle Aquitaine

19 Corrèze
Tél : 05 44 41 90 31
pbreil@correze.fr
www.tourismecorreze.com

47 Lot et Garonne
Tél : 05 53 66 01 85
jfillol@tourisme-lotgaronne.com
www.tourisme-lotgaronne.com

Pays de la Loire

72 Sarthe
Tél : 02 72 88 18 75
l.guet@sarthe-tourisme.com
www.sarthe-tourisme.com/voyage-en-groupe

85 Vendée
Tél : 02 51 62 65 27
groupes@en-vendee.com
www.en-vendee.com



LE RÉSEAU DES AGENCES DÉPARTEMENTALES

E-mail : groupes@adn-tourisme.fr
www.destination-groupes.net

Le numéro d'immatriculation, le nom de l'assureur et du garant de chaque organisme sont mentionnés dans leur brochure.